PLUSIEURS DOSSIERS DANS DIVERS SECTEURS TRAITÉS

TEBBOUNE PRÉSIDE UNE RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Page 4

CORONAVIRUS

L'AFRIQUE MAL PRÉPARÉE, SELON L'OMS

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3927 | Lundi 24 février 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RÉFORMES DE TEBBOUNE

MAKRI RÉITÈRE LE SOUTIEN DU MSP

Page 5

CHAÎNES DE TÉLÉVISION PRIVÉES

BELHIMER SOULIGNE L'URGENCE DE LES RÉGULER

Page 3

NICKOLAI BECKERS

LE GROUPE OOREDOO CONFIRME SON EXPULSION

Page 5

INSTITUTION DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

LE DÉCRET PUBLIÉ DANS LE JOURNAL OFFICIEL

Page 4

ALGÉRIE

LE TAUX D'INFLATION ANNUEL A ATTEINT 1,9% EN JANVIER

Page 4

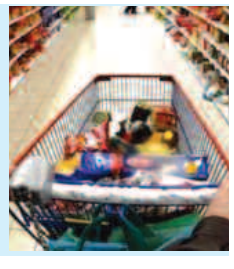

3
nouveaux lionceaux présentés aux visiteurs du zoo du Jardin d'Essai.

45
décès et 1.494 blessés en 1 semaine dans des accidents de la route.

258
comprimés de psychotropes et arrestation de 7 suspects à Alger.

Mostaganem accueille un 1er colloque sur la transition énergétique

Les participants au 1er colloque international sur "Les programmes de développement entre réalité et défis : la transition énergétique en Algérie", organisé à Mostaganem, ont insisté sur "*l'importance de l'innovation et du soutien à la recherche scientifique dans le domaine des énergies renouvelables pour garantir la transition énergétique*". Le docteur Mohamed Aïssa Mahmoud, enseignant en économie à l'université Abdelhamid-Ben-Badis de Mostaganem a souligné que "*l'innovation et la recherche scientifique dans le domaine des énergies renouvelables et l'ouverture sur les expériences du basculement vers l'énergie solaire, notamment le photovoltaïque, permettent de garantir la transition énergétique, préserver l'environnement et contribuer à la diversification de l'économie*". Pour sa part, le docteur Ali Mohamed Dihoum, enseignant à l'université d'El-Asmaria en Libye a mis en exergue le "*rôle de la société civile dans la réalisation du développement durable à travers l'implication du citoyen dans la prise de décision*". Dr Nesrine Maiyache, enseignante à l'université de Guelma a soutenu que "*le projet d'investissement dans les énergies alternatives doit avoir un impact sur le développement économique à travers la mise en place d'un cadre institutionnel*

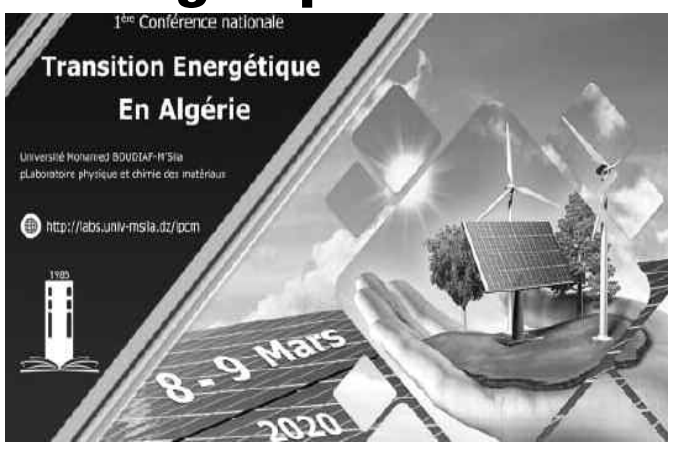

pour rationnaliser les dépenses et créer les ressources financières pour combler le déficit". La rencontre a été organisée par la faculté des sciences économiques et le Laboratoire des politiques de la transition énergétique de l'université de Mostaganem en collaboration avec des enseignants et chercheurs d'Algérie, de Tunisie, de Libye, de Mauritanie, d' Irak et de Grande-Bretagne.

150 exposants à la 14e édition du Siphal

La 14e édition du Salon international de la pharmacie en Algérie (Siphal) a débuté mercredi avec près de 150 exposants,a indiqué le directeur de cette manifestation, Yacine Louber. Lors d'un point de presse, le même responsable a fait savoir que cette édition du Salon international de la pharmacie en Algérie, ouverte le 19 février et qui s'est clôturé le 22 du même mois, a réuni pas moins de 150 exposants, dont près d'une centaine Algériens. "*Cela prouve l'importance de l'industrie pharmaceutique en Algérie*", a-t-il souligné. Placée sous le thème "La sécurisation pharmaceutique", la manifestation rassemble les grands acteurs et opérateurs du médicament en Algérie, les prestataires, les sociétés de service et d'ingénierie, les représentations professionnelles du secteurs ainsi que les institutions publiques. Parmi les participants au Salon international de la pharmacie en Algérie figurent également les pharmaciens d'officines, les hospitaliers, les pharmaciens d'industrie. "*C'est un espace de débat et d'échange entre les différents acteurs du secteur entre laboratoires, pharmaciens, institutions publics et médecins. Des sociétés de parapharmacie, distributeurs, les corporations professionnelles et les institutions publiques*", a expliqué Yacine Louber.

Vers l'élaboration d'un plan national de prise en charge des enfants autistes

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a fait état de la préparation en cours, par son secteur, d'un plan national de prise en charge des enfants atteints d'un handicap mental. S'exprimant lors d'une visite en compagnie du Secrétaire d'État chargé de la Production culturelle, Salim Dada, du Secrétaire d'État chargé du Sport d'élite, Noureddine Morceli, du wali d'Alger, Youcef Cherfa et de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, la ministre a indiqué que le "*secteur s'attelait à l'élaboration d'un plan national de prise en charge des enfants atteints d'un handicap mental, comme les enfants autistes*". Lors de sa visite à l'établissement d'accueil de la petite enfance de Birkhadem et à des établissements spécialisés dans la prise en charge d'enfants handicapés mentaux à Bouzareah, Mme Krikou a assuré que le ministère veille à la concrétisation du plan en coordination avec les différents secteurs ministériels concernés, et ce dans le cadre de la solidarité gouvernementale avec le concours des associations spécialisées

activant dans le domaine. La ministre a également annoncé qu'il sera procédé à "*une étude globale et à un recensement des enfants autistes, au niveau national,*" *dans le but de définir des mécanismes de prise en charge au titre de ce plan, notamment ceux liés au renforcement des classes spéciales et intégrées pour la scolarisation des enfants handicapés mentaux*".

DIXIT

AMMAR BELHIMER

"Le projet de loi sur la publicité sera prêt avant la fin 2020. La publicité se dotera d'une législation spéciale laquelle tiendra compte de plusieurs questions, dont celle relative au monopole dans la distribution de la publicité, les spécificités de la société algérienne et des questions d'ordre économique."

Condamnés pour avoir cueilli trop de... champignons

Deux personnes originaires de Roumanie ont été condamnées mardi par le tribunal correctionnel de Vesoul à 500 euros d'amende avec sursis chacune pour une infraction originale: ils ont cueilli illégalement 266 kg de champignons dans une forêt de Haute-Saône. Le parquet a indiqué qu'il ferait appel de cette décision.

En Haute-Saône, le code forestier autorise la cueillette de 5 kg de champignons par personne, mais au-delà de 10 kg, cette récolte trop abondante devient un délit.

Les prévenus, âgés de 22 et 60 ans, n'étaient pas présents à leur procès. Ils ont été reconnus coupables d'avoir dirigé la cueillette de 266 kg de cèpes en octobre dans la forêt de Corbenay (Haute-Saône), avec la participation d'une quarantaine de cueilleurs roumains, payés environ 3 euros le kg.

Une détective high-tech pour les... chats disparus

Sun Jinrong est considéré par les médias chinois comme le premier détective animalier de Chine. Grâce à des équipements de pointe, il retrouve les chats disparus contre une petite fortune.

Ses honoraires ne sont pas à la portée de tout le monde mais son taux de réussite n'a pas de prix quand on a perdu son meilleur ami... Et le tout premier "détective pour animaux domestiques" de Chine a dans sa besace un arsenal technologique de pointe.

Avoir un animal domestique était considéré comme un passe-temps "bourgeois" à l'époque maoïste. Mais les Chinois se sont bien rattrapés depuis la mort du "Grand timonier" en 1976 : le pays compte désormais plus de 90 millions de chiens et chats, selon l'association Pet Fair Asia et le site internet *Goumin.com.*

CHAÎNES DE TÉLÉVISION PRIVÉES

Belhimer souligne l'urgence de les réguler

Le ministre de la Communication et Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a souligné hier, dans un entretien accordé au journal El Watan, "l'urgence de réguler les chaînes de télévision privées". Il a fait savoir, que "le Plan d'action du secteur de la communication comporte une tâche majeure : la régulation et l'organisation de l'activité des chaînes de télévision privées".

PAR LAKHDARI BRAHIM

"L'urgence de réguler cette activité est dictée par le traitement subjectif et contraire à la déontologie, voire subversif, de certaines chaînes privées à l'encontre de notre pays", a indiqué le ministre, expliquant que "*cette démarche, qui permettra l'encadrement des chaînes de télévision privées par la loi algérienne, contribuera aussi à l'amélioration de l'exploitation des capacités du satellite +Alcomsat-1+*".

Selon Ammar Belhimer, "*La révision de la loi organique sur l'information va inévitablement engendrer la révision de la loi relative à l'audiovisuel, notamment en ce qui concerne l'élargissement du champ audiovisuel au privé, pour englober les chaînes à caractère général et non plus "thématiques", comme elles sont injustement qualifiées aujourd'hui*".

"*Bien qu'elles s'adressent au public algérien, les chaînes émettrices, au nombre de cinquante (50), sont régies par le droit étranger*", a précisé le ministre, ajoutant que "*six (6) chaînes seulement ont bénéficié d'une accréditation provisoire, pour l'ouverture de bureaux de représentation en Algérie. Rappelons à ce sujet que ces accréditations ne représentent nullement des autorisations pour la création des chaînes de télévision privées*".

Le ministre de la Communication a rappelé : "*En application de la loi relative à l'activité audiovisuelle, qui représente le cadre juridique organisant le champ audiovisuel, les chaînes publiques et privées activant en Algérie, sont encadrées par trois textes réglementaires encore ineffectifs*".

Il s'agit du "*décret exécutif fixant les conditions et les modalités de mise en œuvre de l'appel à candidature, pour l'octroi de l'autorisation de création d'un service de communication audiovisuelle thématique*"; du "*décret exécutif fixant le montant et les modalités de versement de la contrepartie financière liée à l'autorisation de création d'un service de communication audiovisuelle thématique*" et du "*décret exécutif portant sur le cahier des charges générales fixant les règles imposables à tout service de diffusion télévisuelle ou de diffusion sonore*".

Ammar Belhimer a annoncé : "*La finalisation du premier réseau de Télévision numérique terrestre (TNT) permettra l'extinction de la Télévision analogique, qui est fixée par l'Union internationale de télécommunication (UIT), organisme spécialisé des Nations-unies, à compter du 17 juin 2020*".

"*Ceci permettra le déploiement de la Radio numérique terrestre (RNT), et donc de prendre en charge les futures chaînes radios autorisées*", a-t-il expliqué.

Il ajoutera : "*Cette technologie numérique a pour avantage, la diffusion d'un très grand nombre de chaînes (9 à 18 radios par fréquence), avec une meilleure qualité d'écoute et des services à valeur ajoutée (insertion d'image, info trafic, etc.)*".

Questionné sur la nouvelle loi sur la publicité, le ministre Belhimer a indiqué : "*Le dispositif réglementant actuellement les activités publicitaires est caractérisé par l'existence de nombreuses dispositions éparses, inscrites dans différents textes législatifs et réglementaires*".

"*Reste alors à élaborer une loi qui concilie les impératifs économiques (la quête de supports efficients et performants), les exigences politiques (la préservation du pluralisme par la lutte contre la formation de monopoles et d'abus de positions dominantes) et les nécessités sociales (défense de l'enfance, lutte contre les fléaux sociaux, etc)*", a-t-il expliqué.

"*Au vu de ce qui précède, le ministère de la Communication élaborera un avant-projet de loi relative aux activités publicitaires, afin de les organiser et de fixer les règles inhérentes à leur exercice*", a-t-il conclu.

L. B.

LE GOUVERNEMENT ORDONNE L'OUVERTURE DU DIALOGUE

Vers un apaisement du front social

PAR FAYÇAL ABDELHGHANI

Le gouvernement de Abdelaziz Djerrad a instruit ses ministres, d'ouvrir le dialogue avec tous les partenaires sociaux. Les syndicats des différents secteurs sont invités à prendre langue avec les ministres, pour régler tous les dossiers.

L'Exécutif de Djerrad cherche un apaisement du front social, qui a connu ces derniers temps une ébullition très manifeste. Selon une instruction émanant du Premier ministre, il est indiqué : *"Le gouvernement cherche à mettre en avant un dialogue constructif avec les partenaires sociaux*". Dans ce contexte, c'est le ministre du Travail et de la Sécurité sociale qui fera un premier rendez-vous avec les syndicats de la fonction publique, dont une réunion est prévue à la fin de ce mois. Le ministre a fait savoir lors d'une déclaration publique, que "*son département va œuvrer à un dialogue avec les différents partenaires, à travers l'égalité des chances et un respect mutuel, en vue de rapprocher les points de vue sur différentes questions*". Pour ce dernier, le dialogue portera avec les instances syndicales de l'Anem, qui ont protesté la semaine dernière sur leurs conditions socio-professionnelles. L'Unpef et les nouveaux syndicats, dont celui des inspecteurs de l'éducation, des représentants du syndicat indépendant des conseillers pédagogiques. Une première du genre qui va mettre sur table tous les points soulevés dans les plates formes revendicatives. Dans le même sillage, le ministre du Commerce Kamel Rezig va se réunir le 25 de ce mois, avec l'union des personnels du ministère et les directeurs centraux, pour se pencher sur les conditions professionnelles de ces derniers. Quant au ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Kamel Nasri, il promet d'ouvrir les passerelles de dialogue avec les cadres du secteur, après avoir reçu les représentants des acquéreurs de l'AADL où il s'est engagé à régler leurs problèmes concernant les retards de livraison des logements. De même que le ministre des affaires religieuses, Youcef Belmehdi, a promis de se pencher sur le dossier des imams après avoir constaté une levée de bouclier de ces derniers autour de leur statut et leurs rémunérations. Les différents syndicats ont fait savoir, que le gouvernement doit respecter les dispositions constitutionnelles concernant le droit de grève et la liberté de l'exercice syndical. C'est ce qui est attendu par le nouvel Exécutif. En somme, les nouvelles directives du président Tebboune, concernant ce rapprochement avec le milieu syndical et la classe des travailleurs, se fera comme choix pour permettre de calmer le front social, mais également d'assainir tous les dossiers qui ont été cumulés pendant des années.

F.A.

RAHABI :

"Il est urgent de structurer l'État"

"*Il est plus urgent de structurer l'État déliquescent, que de le faire pour le Hirak représenté par ses revendications éminemment politiques qui sont, à elles seules, tout un programme* ", a estimé l'ancien ministre et diplomate, Abdelaziz Rahabi. Dans un entretien publié hier sur TSA, l'ancien diplomate estime, que *"le débat sur la structuration est récurrent et n'a pas toujours de saines intentions"*. Pour lui, ce débat semble "*destiné à affaiblir un mouvement horizontal par nature et par destination que l'on veut réduire à une contestation pour mieux le domestiquer*".

Interrogé sur l'échec supposé du Hirak, M. Rahabi a indiqué : "*Il s'agit avant tout d'une révolution culturelle, dans laquelle rien ne sera plus comme avant sur le plan des libertés et de la gouvernance, notamment en matière de contrôle de la richesse publique et de la justice*". Expliquant que "*C'est ce saut qualitatif qui autorise à dire que le Hirak a réussi, en dépit des résistances au changement d'un système déphasé*". Évoquant le dialogue auquel a appelé le Président, l'ancien ministre a rappelé qu'il a toujours milité en faveur des convergences et de toute forme de dialogue, de nature à sortir notre pays des incertitudes qui marquent la vie de la nation dans un environnement régional des plus menaçants.

Cependant, M. Rahabi espère que le président Tebboune "*ne rencontre pas beaucoup de résistance au sein de l'État rentier et liberticide, qui est, historiquement, le principal responsable de l'échec des expériences de refonte du système politique sous les présidents Chadli et Zéroual*".

Questionné sur la Présidentielle du 12 décembre dernier pour savoir si elle était une sortie de crise, l'ancien diplomate a indiqué, dans le même entretien, que *"le consensus national pour un pacte de gouvernabilité est encore possible même si notre culture en la matière est en pleine formation, et n'a pas atteint le stade de maturité requis"*. M. Rahabi estime, qu'il est encore possible d'envisager de faire de ce mandat, "*un mandat de transition si l'agenda électoral envisagé satisfait réellement aux exigences de transparence et de régularité*".

R. N.

INSTITUTION DU MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Le décret publié au Journal officiel

Le décret portant institution du médiateur de la République, une instance de recours non juridictionnelle, a été publié dans le dernier Journal officiel.

PAR RACIM NIDAL

Placé auprès du président de la République, d'où il tire son autorité, le médiateur de la République est une instance de recours non juridictionnelle qui "*contribue à la protection des droits et libertés des citoyens et à la régularité du fonctionnement des institutions et administrations publiques*", stipule le décret.
Le médiateur de la République est doté d'attributions de suivi et de surveillance générale qui lui permettent d'"*apprécier la qualité des rapports de l'administration avec les citoyens*", énonce le texte, précisant que, dans ce cadre, le médiateur de la République "*est saisi par toute personne physique qui, ayant épuisé tous les recours, s'estime lésée par un dysfonctionnement équipé d'un service public*".
Il est relevé que le médiateur de la République "*ne connaît pas de recours entre les services publics et leurs agents et ne peut pas, en outre, intervenir dans une procédure judiciaire ou remettre en cause une décision de justice*". Le médiateur de la République "*est doté d'attributions d'investigations lui permettant, avec la collaboration des administrations et institutions concernées, de mener les actions nécessaires à la réalisation de ses missions*". Il saisit, à cet effet, "*toute administration ou institution en mesure d'apporter un concours utile et peut, également, se faire communiquer tout document ou dossier en rapport avec les actions susvisées*". Dans les rapports adressés au président de la République, le médiateur de la République propose "*les mesures et décisions à prendre à l'encontre de l'administration concernée et/ou de ses fonctionnaires défaillants*".

Il dresse un bilan annuel de ses activités et en fait rapport au Président de la République, stipule le texte, ajoutant que le rapport "*est accompagné de ses appréciations sur la qualité des prestations des services publics ainsi que de ses propositions et recommandations pour en améliorer le fonctionnement*". Outre le rapport annuel, le médiateur de la République adresse à l'administration concernée par les difficultés dont il est saisi, toute recommandation ou proposition de nature à améliorer ou à réguler le fonctionnement du service en cause. Le service public, saisi par le médiateur de la République, est tenu d'apporter, dans les délais raisonnables, toutes les réponses aux questions posées.

R. N.

TAUX D'INFLATION ANNUEL

Il a atteint 1,9 % en janvier

PAR RIAD EL HADI

Le taux d'inflation annuel en Algérie a atteint 1,9 % en janvier 2020, selon les données de l'Office national des statistiques (ONS) publiées hier par l'agence officielle.
L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel à janvier 2020, est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte de 12 mois, allant de février 2019 à janvier 2020 par rapport à la période allant de février 2018 à janvier 2019.
La variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du prix de janvier 2020 par rapport à celui du mois de décembre 2019, a connu une légère baisse de 0,1 %, a indiqué l'Office.
En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont enregistré une baisse de 4 %. Les produits agricoles frais ont également reculé de 0,9 %. En dehors des fruits et légumes qui ont enregistré des augmentations respectives de 6,1 % et de 1,2 %, le reste des produits ont affiché des diminutions, notamment la viande de poulet (-16,6 %), les œufs (-5,4 %) et la pomme de terre (-1,3 %). Quant aux produits alimentaires industriels, les prix ont évolué de +0,1 % par rapport au mois écoulé.
Les prix des produits manufacturés ont enregistré une augmentation de 0,5 %, alors que les prix des services ont accusé une baisse de 0,7 %. Par groupe de biens et de services, les prix des produits de l'habillement et chaussures ont augmenté de 1,1 %, ceux du groupe divers (+0,8 %), le groupe éducation et culture, quant à lui, a accusé une baisse de 3 %, alors que le reste des biens et services se sont caractérisé par des stagnations, selon l'ONS.
En 2019, le taux d'inflation en Algérie a atteint 2 %.

R. E.

TLEMCEN ET AÏN-DEFLA

Cinq narcotrafiquants arrêtés

Cinq narcotrafiquants ont été arrêtés samedi par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tlemcen et Aïn-Defla en possession de plus de 107 kg de kif traité, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. "*Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des opérations visant à déjouer les tentatives de narcotrafic dans notre pays, un détachement combiné de l'ANP a arrêté, le 22 février 2020, en coordination avec les services des Douanes algériennes à Tlemcen, 3 narcotrafiquants et saisi 104 kilogrammes de kif traité et 3 véhicules touristiques, tandis qu'un autre détachement a intercepté, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale à Aïn-Defla, 2 narcotrafiquants en possession de 3,59 kilogrammes de la même substance, dissimulés à bord d'un véhicule touristique*", précise la même source. Par ailleurs, des détachements de l'ANP "*ont arrêté, à Tamanrasset et In-Guezzam, 8 individus et saisi 6 groupes électrogènes, 6 marteaux-piqueurs et 6 détecteurs de métaux, alors que 57 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tamanrasset et Tlemcen*", ajoute le communiqué du ministère de la Défense nationale.

R. N.

MONDE DU TRAVAIL

La majorité des syndicats enregistrés dans les administrations publiques

Le nombre des syndicats de travailleurs enregistrés s'élève à 91, dont 63 sont implantés dans les institutions et administrations publiques, soit un taux de 69 %, a-t-on appris hier auprès du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. "*Le nombre des organisations syndicales de travailleurs enregistrées légalement s'élève à 91 organisations, dont 63 dans le secteur des institutions et administrations publiques, soit 69 %, alors que les 28 autres sont concentrés dans le secteur économique, soit 31 %*", a déclaré à l'*APS* le directeur des relations du travail au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Rabah Mekhazni.
Le même responsable a ajouté que les "*63 organisations syndicales de travailleurs implanté au niveau des institutions et administrations publiques sont réparties sur plusieurs secteurs, notamment l'Éducation nationale (25), la santé (19), la justice (4), l'enseignement supérieur (3), l'intérieur (3), alors que les secteurs des finances et de la formation professionnelle englobe chacun deux (2) syndicats*".
M. Meghazni a expliqué que "*le nombre d'organisations syndicales enregistrées, conformément aux dispositions de la loi 90-14 du 2 juin 1990 sur les modalités d'exercice du droit syndicale, s'élève à ce jour, à 138 syndicats, dont 91 organisations syndicales de travailleurs et 47 organisations syndicales d'employeurs*".
Il a précisé que les syndicats d'employeurs sont enregistrées dans plusieurs secteurs d'activité, citant plus particulièrement le BTPH, les services, l'industrie, les transports, la culture, la santé et le tourisme.
Le même responsable a fait savoir que sur les 138 organisations syndicales, 48 d'entre elles, soit 34 %, sont "*inactives*", car n'ayant pas exercé ou renouvelé leur instance de direction. Par ailleurs, M. Mekhazni a relevé que durant l'année 2019, le monde du travail en Algérie a été marqué par "*quelques perturbations*", ajoutant que "*466 mouvements de grève ont été recensés dans plusieurs secteurs et ont concerné 314.597 fonctionnaires sur un effectif global de 717.408, soit un taux de 44 % et une perte de 626.586 journées de travail perdues*".

R. N.

Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier au siège de la Présidence de la République, la réunion périodique du Conseil des ministres dont l'ordre du jour a traité de nombre de dossiers concernant plusieurs secteurs. Lors de cette réunion, le Conseil a examiné le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la discrimination et le discours de haine, à l'état du foncier industriel et à la gestion des zones industrielles, aux perspectives de relance et de développement des activités culturelles, de la production culturelle et de l'industrie cinématographique, aux jeunes et aux sports ainsi qu'au tourisme et à l'artisanat. Le Conseil des ministres a examiné également un exposé sur la stratégie de communication gouvernementale.

R. N.

RÉFORMES DE TEBBOUNE

Makri réitère le soutien du MSP

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP), a réitéré à Alger, par la voix de son président, Abderrazak Makri, son soutien aux réformes initiées par le président Abdelmadjid Tebboune, soulignant que le Hirak avait réalisé plusieurs acquis.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Présidant un séminaire régional des structures du parti de la région centre, M. Makri a précisé, que le Mouvement de la société pour la paix "*soutient les réformes initiées par le président de la République, et souhaite qu'elles soient menées à bien*", soulignant que le Hirak avait *"réalisé plusieurs acquis, dont la mise en échec du projet du cinquième mandat, la lutte contre la corruption et la poursuite des corrompus, la protection du pays contre toute ingérence étrangère et la consécration de la souveraineté populaire"*.
Quant au reste des revendications du Hirak, le président du MSP a estimé qu' "*elles se concrétiseront à travers des élections législatives et locales régulières"*, affirmant que "*l'édification de la nouvelle Algérie passe par des élections libres et régulières, consacrant la souveraineté populaire*", selon le compte rendu de l'agence officielle.
Appelant à protéger les prochaines échéances de la fraude, M. Makri a considéré que l'Algérie était "*en mesure d'organiser des élections électroniques, puisque les citoyens ont des cartes d'identité biométriques qui garantissent la régularité et la transparence du scrutin"*.

Le président du MSP a appelé la classe politique, à mettre en avant les compétences et à contribuer à l'édification d'institutions fortes, capables de prendre en charge les préoccupations des citoyens, insistant, d'autre part, sur l'impératif de préserver les éléments constitutifs de l'identité nationale.

C. A.

AADL 2

Les souscripteurs dénoncent la passivité de l'administration

PAR IDIR AMMOUR

Les souscripteurs au programme AADL 2, dont les dossiers ont été acceptés, mais qui ne peuvent pas accéder au site pour le paiement de la 1ère tranche, et d'autres, dont le sort n'est pas encore connu, puisque leurs dossiers sont toujours en attente, après avoir même effectué des recours, ces derniers ont tenu à dénoncer leur situation précaire, engendrée par les pratiques de l'administration, à travers un énième sit-in de protestation, organisé avant-hier à Alger. C'est sous le slogan: "*L'ère des promesses est révolue … Nous exigeons aujourd'hui le concret"*, que plusieurs dizaines de manifestants ont tenu, en effet, à se rassembler ce jour, pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur leurs problèmes. Pour sa neuvième d'affilée, la manifestation se veut dans la continuité, jusqu'à ce que leur demande soit satisfaite devant le laisser-aller et les promesses non tenues. D'autant plus qu'elle est intervenue après le récent discours du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, devant les walis, leur demandant une meilleure maitrise du traitement des problèmes des citoyens, afin de soulever l'injustice, en utilisant la transparence pour répondre à leurs demandes. Ce qui a été repris d'ailleurs en écho par les manifestants lors de leur sit-in,, qui coïncide avec la célébration du premier anniversaire du mouvement Hirak. Outre cette action de protestation les souscripteurs viennent aussi d'adresser un appel au président de la République et au ministre de l'Habitat. Ils demandent leur intervention pour que la situation soit réglée et qu'ils puissent de facto, être un tant soit peu sûres d'avoir un logement en fin de compte. Ils évoquent des dossiers perdus ou mal saisis, ayant conduit à des erreurs diverses et surtout ayant fait l'objet de recours et qui ont tardé à être traités. Les souscripteurs souhaitent que les autorités et à leur tête le président de la République trouvent rapidement la solution idoine, surtout que beaucoup font face quotidiennement à des problèmes qui pèsent lourdement, tel que les locations dont le prix ne cesse d'augmenter a contrario de leur pouvoir d'achat.

I.A.

DIRECTEUR DE SA FILIALE ALGÉRIENNE

Le groupe Ooredoo confirme l'expulsion de Nickolai Beckers

Le groupe Ooredoo a confirmé hier, l'expulsion du directeur de sa filiale algérienne, l'allemand Nickolai Beckers. Dans un communiqué laconique, le groupe qatari affirme suivre « avec grand intérêt les motifs de l'expulsion » du directeur de sa branche en Algérie. Le Conseil d'administration du groupe de téléphonie mobile ajoute, selon le communiqué, qu'il "*mène une enquête approfondie pour déterminer les raisons de la décision émise par les autorités algériennes*" d'expulser M. Beckers. Ooredoo renouvèle "son engagement" à respecter *"les normes les plus élevées en matière de service vis-à-vis de ses clients et les lois des organismes d'organisation de ses sociétés opérant dans divers pays à travers le monde"*. Mercredi, plusieurs sources avaient annoncé l'expulsion du DG d'Ooredoo Algérie du territoire national, sur décision des plus hautes autorités du pays qui n'auraient pas apprécié sa décision de procéder à une vague de licenciements parmi les cadres algériens. D'autres sources ont fait état de son arrestation dans les locaux de l'entreprise. Dans la même journée, Ooredoo Algérie a réagi par le biais d'un communiqué laconique : *"Suite à des informations diffusées sur certains sites d'information et les réseaux sociaux, concernant son directeur général Nickolai Beckers, Ooredoo Algérie ne souhaite pas faire de déclaration concernant cette affaire. Ooredoo Algérie est toujours en train de réunir les informations sur le sujet"*, indique la filiale du groupe qatari de téléphonie.
Aucune partie officielle n'a en outre communiqué sur le sujet jusqu'à présent. M. Beckers, de nationalité allemande, dirige Ooredoo Algérie depuis août 2019. Il avait remplacé le Soudanais Abdulatif Hamad Dafallah. Après sa prise de fonction, à la tête du troisième opérateur de téléphonie mobile en Algérie, M. Beckers a lancé un vaste plan de réduction des effectifs, ce qui a provoqué de fortes tensions sociales au sein de l'entreprise.

JOURNAL OFFICIEL

Tebboune nomme un conseiller chargé des affaires sécuritaires et militaires

Le général-major à la retraite Abdelaziz Medjahed rejoint la présidence de la République, en tant que conseiller du chef de l'État en charge des questions militaires et de sécurité. *"M. Abdelaziz Medjahed est nommé conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires sécuritaires et militaires*", a précisé un décret présidentiel publié au dernier Journal officiel.

R. N.

ALGÉRIE

Investissements économiques dans l'Oncologie

50.000 nouveaux cas de cancer sont malheureusement enregistrés en Algérie tous les ans. Ce chiffre risque de connaître une hausse, pour atteindre 60.000, d'ici les 5 prochaines années, en raison de plusieurs facteurs de risque.
Le cancer est la deuxième cause de mortalité dans notre pays, derrière les maladies cardio-vasculaires. Avec un mode de vie qui s'occidentalise de plus en plus, les choses risquent de s'aggraver.
L'oncologie devient alors un secteur stratégique pour le pays. Les Laboratoires pharmaceutiques Orion Lab en font leur priorité, ce fut leur principal message transmis aux partenaires et à la presse, à l'occasion de leur deuxième participation au SIPHAL, Salon international de la pharmacie et de la parapharmacie d'Alger.
Basé à Oran, leur usine dédiée aux médicaments anticancéreux sera bientôt opérationnelle, après 3 années de travaux conduits selon les normes et standards internationaux en vigueur. Orion Lab aura pour vocation de produire des médicaments génériques cytotoxiques, de forme sèche et injectable stérile. Les Laboratoires seront en mesure de couvrir 100% des besoins locaux, et exporteront leurs produits dans une seconde étape. Ils ambitionnent à devenir un acteur majeur de l'oncologie en Algérie, en contribuant à répondre aux besoins des malades atteints de cancer et à réduire la facture d'importation des médicaments pour le pays.
L'entreprise collabore aujourd'hui avec les fournisseurs européens de machines les plus performants et les plus qualifiés, en termes de haut confinement « high containment.
L'obtention des certifications des agences de contrôle EMA, ANVISA, FDA est en cours. La mise en exploitation des petits volumes est prévue en juin 2020, alors que les grands volumes devraient intervenir à la fin de l'année.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT
DIRECTION DES RESSSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
Adresse : Rue Amir Abdelkader Ksar el fougani Tamanrasset
Tél. 029-31-14-11 - Fax : 029-31-14-10
MF : 099011019011047

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° : 02/2020

La Diretion des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert concernant :

Réalisation de forages dans les oueds de la bonde frontalière de Tin Zaouatine

Lot n°01 : Réalisation de 200 ml de forage à Igheliane et Taouandart
Lot n°02 : Réalisation de 250 ml de forgae à In Ouzzale et Ilafagh
Lot n°05 : Réalisation de 200 ml de forage à In Ghassane

Les entreprises qualifiées dans le domaine hydraulique (activité principale ou secondaire) et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset contre un récépissé de paiement de deux milles (2.000.00) dinars algériennes non remboursable ouvrant au nom "parc à matériels de la direction des ressoruce en eau de la wilaya de Tamanrasset "sur le comtpe n°:301.006 à la trésorerie de la wiaya de Tamanrasset.

NB. : Les entreprises peuvent soumissionner dans un ou plusieurs lots et obtenir un ou deux lots au maximum.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :
-Le cahier des charges (technique et financier signé et paraphé) comprenant tous les renseignements
-Les pièces fiscales et parafiscales, registre de commerce, extrait du casier judiciaire et certificat de qualificaiotn et classification, liste des moyens humaines et matériels (avec justification), les références de l'entreprise et le plannning de réalisation, attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés morales et toutes les pièces exigées par le cahier des charges
-Le dossier de canidature sera placé dans une enveloppe "A" portant "dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention (dossier de candidature)
-L'offre technqiue sera placée dans une envelope "B" portant "dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention (offre technique).
-L'offre financière sera placée dans une enveloppe "C" portant "dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention "offre financière".
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comporte la mentin suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° : 02/2020
Réalisation de forages dans les oueds de la bonde frontalière de Tin Zaouatine
Lot n°01 : Réalisation de 200 ml de forage à Igheliane et Taouandart
Lot n°02 : Réalisaiton de 250 ml de forage à In Ouzzale et Ilafagh
Lot n°05 : Réalisation de 200 ml de forage à In Ghassane

(A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES)
Le délai accordé aux soumisisonnaires pour préparer leurs offres est de **vingt un (21) jours** commence à partir de la première parution du présent avis dans le BOMOP et/ ou la presse nationale jusqu'au jour de dépôt des offres.
Les soumissioinnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + durée de préparation des offres.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de préparation des offres jusqu'à **11h30**.
Si ce jour coincide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis qui se tiendra le même jour à 12h00 au siège de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset Rue Amir Abdelkader ksar el fougani Tamanrasset.

Midi Libre n° 3927 - Lundi 24 février 2020 - Anep 2016 004 055

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU

WILAYA DE SETIF

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément à l'ouverture des offres techniques, LA DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE SETIF informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre restreint N° **03/2020** cncoernant l'operation suivante :

Renforcement des centres :laoualma,gueblat zdim et lakouana,à coté de Kser Al Abtal centre ,en AEP a partir de forage Zdim 01(15) commune Kser Al Abtal

PROJET:

Renforcement des centres :laoualma,gueblat zdim et lakouana,à coté de Kser Al Abtal centre ,en AEP a partir de forage Zdim 01(15) commune Kser Al Abtal

paru dans les journaux nationaux.

En arabe « **el fadjr** » en date du **28/01/2020** et en français « **Midi libre** « en date **28/01/2020** .

Que l'opération est infructueuse.

Pour raison :**insuffisance d'apis** .

Midi Libre n° 3927 - Lundi 24 février 2020 - Anep 2016 004 066

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
La direction des ressources en eau de la wilaya de Sétif
N° FISCAL : 410006000019320
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES, N° 06/2020

La direction des ressources en eau de la wilaya de Sétif lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales portant :

- ✓ Réalisation d'un forage a Kaf Griche et la chaine d'adduction en AEP avec réservoir 1000 m^3 a Djmila centre .
- ✓ Concernant l'opération suivante .
- ✓ Réalisation d'un forage a Kaf Griche et la chaine d'adduction en AEP avec réservoir 1000 m^3 a Djmila centre .

Les entreprises intéressées et qualifiées de classification professionnelle (de l'hydraulique activité principale catégorie 04et plus +code des puits et de forage 303-34) . sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du Bureau du marché au siège de L'hydraulique sise cité le Caire Sétif les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres **N° 06/2020** l'objet de l'appel d'offres concernant :

- ✓ Réalisation d'un forage a Kaf Griche et la chaine d'adduction en AEP avec réservoir 1000 m^3 a Djmila centre .

Le dossier de candidature: doit comprendre les pièces suivantes:

1-Une déclaration de candidature remplie
2-Déclaration de probité remplie signée, cachetée et datée
3-Copier de Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
4-Copier de Registre de commerce qui contient le code de l'activité
5-Copier d'Identification fiscal
6-Copier de casier judiciaire
7- Copie de l'extrait de rôle .copie de l activité et son adresse.
8-Copier de Certificat de qualification et de classification professionnelle (de l'hydraulique activité principale catégorie 04et plus +code des puits et de forage 303-34) .
9-Copier de Liste des moyens matériels, copies des cartes grises pour l'engin mobil(pelle hydraulique ,retro --chargeur ,camion beine égale ou plus 2,5 ton)+ attestation d'assurances en cour de validité

- un rapport fait par un l'huissier de justice de ne dépasse pas une année de la date d'ouverture pour l'autre engins (bétonnière et soudeuse) .

10-Copier de Liste des moyens humaines pour la réalisation des travaux accompanies du justificatif

(diplôme + attestation de sucées proviso ire)

11-Copie du CNAS- CASNOS – CACOBATH valide
12-Copier de Références professionnelles avec justifications
13-Copie du statut de création pour les entreprises
14- les bilans financiers des trois (03) derniers années (2015-2016-2017).
15- Copie de dépôt légal des comptes sociaux l'année (2016)

L'offre technique: doit comprendre les pièces suivantes:

1-Cahier des charges techniques rempli signée, cachetée et datée, Et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
2-Déclaration à souscrire rempli.
3-tout document permettant d'évaluer l'offre technique mémoire technique l'article 78 du décret .
4- le planning des travaux.

L'offre financière: doit comprendre les pièces suivantes:

7- Lettre de soumission remplie
8- Bordereaux des prix unitaires rempli signée, cachetée
9- Le Détail quantitatif et estimatif rempli signée, cachetée

Les offers seront deposes au niveau de la direction des resources en eau (Bureau du marché) sise cité le Caire Sétif, la durée limiter de remise des offers à été fixes de (15) jours en reference à la première parution dans les quotidian nationaux et le BOMOP.

Le dépôt des offers se fera le dernier jour de la durée préfixes de 8:00heures matins à 14:00heures après midi.

Le dernier jour et la dernier heure du dépôt des offres et le jour et l'heure

D'ouverture des plis technique et financier seront le dernier jour de la preparation des offers. Si le dernier jour est. un jour férié, la durée de préparation des offers sera prolonger jusqu'au le jour suivant du travail et le dépôt des offers sera du 8:00 heures matins à 14:00 heures matins; l'heure d'ouverture des plis

Les soumissionnaires son engages par leurs offres pour une durée égale à Celle de la preparation de l'offre plus (03) trois mois.

Le present avis est. considerer comme étant une invitation aux soumissionnaires pour assister à la cérémonie d'ouverture

Midi Libre n° 3927 - Lundi 24 février 2020 - Anep 2016 004 057

RÈGLEMENT DES LITIGES ET ARBITRAGES INTERNATIONAUX

Sauvegarder les intérêts de l'Algérie

Le pays doit se prémunir à travers des moyens juridiques et des outils appropriés pour défendre ses intérêts dans les contentieux et litiges internationaux relatifs aux investissements dans le cadre de contrats de partenariat avec des entreprises étrangères.

PAR RIAD EL HADI

L'Algérie est dotée des outils nécessaires pour sanctuariser les intérêts de l'État et faire face aux litiges dans le cadre des arbitrages internationaux d'investissement, ont indiqué plusieurs experts. Animant une journée d'information sur "Le rôle de l'Etat dans l'arbitrage international d'investissement", les intervenants ont relevé la pertinence des outils juridiques dont s'est dotés l'Algérie afin de se prémunir dans le cadre de litiges pouvant l'opposer à des investisseurs étrangers. Selon eux, cela a permis de constater qu'à ce jour, aucune condamnation n'a été prononcée à l'encontre de l'Algérie dans le cadre d'arbitrages internationaux d'investissement sur les onze affaires portées par des investisseurs étrangers depuis les années 90.

Pour renforcer cette position du pays et se prémunir des litiges d'investissement, le directeur de la coopération au ministère des Finances, Ali Bouhraoua, a plaidé en faveur de la revue des accords économiques du pays afin d'adapter certaines de leurs dispositions pour protéger les intérêts du pays. "*D'autres pays de la région connaissent plus de différends allant vers l'arbitrage international. Cependant, il faut revoir nos accords économiques pour protéger et sanctuariser les intérêts de l'Etat algérien*", a-t-il estimé.

Il s'agit, d'autre part, selon le représentant du ministère, "*de trouver un point d'équilibre entre l'intérêt du pays et l'objectif d'attirer les investisseurs étrangers créateurs de valeur ajoutée*", expliquant que "*ceux-ci ont besoin d'être sécurisés sur le plan juridique et économique*".

De plus, parmi les recommandations soumises par les intervenants, celle consistant à améliorer la coordination entre les différents ministères "*afin de s'assurer que tous les documents relatifs à une affaire sont collectés dans des délais brefs et que tous les ministères parlent d'une seule voix face aux investisseurs*". Selon eux, en maintenant et en promouvant des processus respectueux de la règle de droit, l'Algérie continuera d'être en position d'attirer massivement les investissements étrangers tout en limitant au maximum le risque de contentieux.

Cela concerne le risque à l'encontre de personnes ou de sociétés choisissant la voie de l'arbitrage comme un moyen d'obtenir un avantage contentieux indû, ou à l'encontre d'investisseurs légitimes ayant choisi l'Algérie pour leurs investissements.

L'État engagé dans trois procédures d'arbitrage international

Par ailleurs, l'Algérie est engagée actuellement dans trois procédures d'arbitrage international avec des investisseurs étrangers, a fait savoir la représentante du cabinet d'arbitrage international du cabinet Shearman & Streling, maître Maude Lebois, un cabinet qui défend les intérêts de l'Algérie depuis plus de trois décennies. "*La première procédure implique l'Etat algérien avec un investisseur espagnol dans le secteur du BTP. La deuxième a été introduite par un investisseur suisse dans le secteur des transports et la troisième a été introduite par des investisseurs émiratis dans le secteur des travaux publics*", a-t-elle détaillé.

Selon elle, certains investisseurs profitent des failles des traités conclus par les pays pour introduire des moyens de pression à l'encontre de l'Etat concerné par ces traités. "*Cependant, en regardant les onze procédures introduite contre l'État algérien, on constate que l'Etat a mis en place les mesures qu'il faut pour se protéger*", a souligné maître Lebois, rappelant que "*l'Algérie a connu de belles victoires juridiques à l'encontre d'investisseurs étrangers s'épargnant le paiement de plus de 22 milliards de dollars*", notamment lors d'un arbitrage l'ayant opposé à un investisseur égyptien dans les télécommunications.

L'intervenante a également indiqué que l'Algérie a conclu plus de 40 traités internationaux pour promouvoir les investissements (IDE). Cela a créé un intérêt économique pour le pays mais permet, d'autre part, aux investisseurs d'introduire des actions à l'encontre de l'Etat "*quand ils estiment qu'ils n'ont pas été traités de façon juste et équitable*", a-t-elle expliqué.

R. E.

STARTUPS DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE

Convention de soutien et d'accompagnement

L'Organisation nationale des entreprises et de l'artisanat (ONEA) a signé, samedi à Alger, une convention de coopération avec l'Union nationale des agronomes (UNA) portant sur l'accompagnement des jeunes porteurs de projets dans le secteur agricole parmi les propriétaires de start-up désirant lancer leurs investissements dans le pays.

La cérémonie de signature s'est déroulée en marge du séminaire national sur l'Agriculture sous le thème "*Les jeunes porteurs de projets, moteur de la croissance et du développement agricole*" organisé par l'Organisation nationale des entreprises et de l'artisanat en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, et du ministre de la Micro-entreprise, des Start-up et de l'Economie de la connaissance, Yassine Djeridene.

Cette convention porte sur un appui technique et scientifique au profit de 150 startups qui bénéficieront à la faveur de cette convention d'un accompagnement en vue de garantir leur réussite.

Dans une déclaration à la presse en marge du séminaire, M. Omari a mis en exergue "*le rôle de la société civile et des entreprises nationales dans l'adhésion des jeunes à l'édification de l'économie nationale et le soutien des capacités de production dans le secteur de l'agriculture à travers une structuration et une organisation méthodiques et étudiées de ces capacités*".

Il a affirmé, en outre, que son secteur œuvre, de "*concert, avec la société civile conformément à une approche basée sur le rapprochement et l'accompagnement de l'administration des jeunes à travers la réunion des conditions de réussite de leurs projets par l'association des autres secteurs à l'image du ministère de la Micro-entreprise, des Startups et de l'Economie de la connaissance*".

Aide aux jeunes porteurs de projets

Affirmant que son secteur jouit aujourd'hui d'un intérêt particulier de la part des jeunes porteurs de projets, le ministre a réitéré l'attachement de son département à soutenir toutes les étapes de création d'entreprises d'investissement dans le domaine de l'agriculture et du développement rural. "*Nous sommes constamment à l'écoute de ces jeunes avec nos confrères des autres ministères, à l'instar de celui de la Micro-entreprise, des start-up, des incubateurs et de l'économie de la connaissance. Nous prendrons les mesures nécessaires pour réunir les conditions adéquates pour la réalisation de ces projets et réduire les restrictions bureaucratiques entravant le lancement de leurs initiatives*", ajoute le ministre.

M. Omari a affirmé l'attachement du ministère de l'Agriculture à accompagner ces jeunes sur le terrain par le biais des centres de recherches et de formation agricole relevant du secteur avec la contribution des ministères de la Formation et de l'enseignement professionnels, de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. S'exprimant à cette occasion, le président de l'ONEA, Mustapha Rebaïne, a indiqué que des jeunes diplômés de l'Université et de la formation professionnelle activant dans le domaine agricole, s'apprêtent à pénétrer le monde de l'investissement, à travers des startups porteuses de visions et aux objectifs bien déterminés. Parmi les jeunes porteurs de projets présents à la rencontre, MohamedwLamine Mokkadem, diplômé de l'Institut de la nutrition, de l'alimentation et des technologies de l'agro-alimentaires (INATAA) de Constantine qui souhaite créer un bureau d'études dans la wilaya de Biskra pour accompagner les micro-entreprises et les startups en matière d'application des normes de l'agriculture biologique et de l'industrie agroalimentaire.

Concernant le choix de ce domaine, M. Mokkadem a affirmé à l'APS que la première motivation est qu'il s'agit d'un domaine d'activité "*prometteur*" qui peut apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale en ce sens où l'entreprise peut pénétrer, à moyen terme, les marchés extérieurs, à travers l'exportation des produits bio en demande croissante sur les marchés mondiaux.

L'Afrique peut devenir un leader dans le domaine de l'agriculture bio au vu des importants atouts naturels, a rappelé M. Mokkadem, ajoutant que la création de coopératives agricoles pour l'exportation de ces produits est à même de créer des postes d'emploi et de permettre la diversification de l'économie nationale avec des capacités locales. Soulignant que "*la réussite de ces entreprises est tributaire d'un bon encadrement et d'une formation continue*", M. Mokkadem a noté une sérieuse volonté chez les autorités qui ont accordé un intérêt particulier aux micro-entreprises, aux start-up et à l'économie de la connaissance. Pour sa part, Lynda Chaâbna de Béjaïa a exprimé son souhait de voir le ministère soutenir son projet de production de fromages à base de lait de chèvre.

"*Je me suis déplacée avec des collègues activant dans ce domaine pour exprimer nos préoccupations (...) nous avons un manque en matière de têtes caprines ainsi que des difficultés de financement, les banques ayant refusé de nous accorder des crédits bancaires sous prétexte qu'elle ne finançaient pas ce genre de projets dans la wilaya*", a expliqué Mme Chaâbna.

Venue de Tlemcen, Bouchiba Ibtissam, étudiante en génétique, a exposé son projet sur l'élevage de l'escargot pour l'exportation, mettant en avant son usage comme matière première dans l'industrie des produits esthétiques notamment sa bave.

Impressionnés par les projets présentés, les responsables du secteur agricole et des micro-entreprises et startups ont fait part de leur volonté à les accompagner.

R. E.

M'SILA, COMMUNE DE AIN KHADRA

L'expérience de la culture de champignons concluante

Dans la commune de Aïn-Khadra, située à 62 kilomètres au sud-est de M'sila, l'expérience de la culture des champignons a particulièrement suscité l'attention des visiteurs au Salon de l'agriculture saharienne et steppique qui s'est tenu la semaine passée à Bou-Saâda.

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon l'*APS*, Mohamed Touil, initiateur de cette expérience, affirme commercialiser depuis deux années sa récolte de champignons de plusieurs variétés dans la wilaya de M'sila et certaines régions avoisinantes et précise que "*la culture des champignons requiert certaines conditions spécifiques dont un lieu peu éclairé avec un fort taux d'humidité*". Ce jeune myciculteur affirme "*s'auto-suffire en matière de production de semences et sa disposition à en produire davantage au profit des cultivateurs de champignons d'autres régions, estimant que l'élargissement de la pratique de cette culture exige une formation spécialisée qu'il faudra dispenser par les centres et les instituts de formation professionnelle et soulignant que la consommation de champignons est indiquée particulièrement pour les personnes souffrant du problème de cholestérol*".

Toutefois, M. Touil déclare qu'il "*rencontre des difficultés à écouler sa production du fait que la consommation des champignons demeure un peu étrangère aux mœurs culinaires des habitants de l'Algérie profonde en dépit d'un prix plutôt bas*" (500 DA la boîte), et il a souhaité à ce propos la "*mise en place de mesures de promotion de la production locale et nationale de champignons, notamment par l'organisation de manifestations de présentation au public de ces produits agricoles et l'encouragement de leur consommation par les collectivités (écoles, établissements de formation et hôpitaux)*".

Le Salon de l'agriculture saharienne et steppique, organisé par l'Entreprise de commercialisation de matériel agricole de Bou-Saâda, a été également marqué par la présentation par un autre agriculteur local, Djamel Taleb, de sa production de semences de carottes dont l'élargissement économiserait au pays l'importation de ces semences dont le prix du kilogramme sur le marché international dépasse les 20 dollars, a fait savoir l'*APS*, rappelant que la wilaya de M'sila est "*pionnière dans la production de semences de céréales dans les zones recourant à l'irrigation au pivot*".

B. M.

TOUGGOURT, RÉHABILITATION DE L'HÔTEL "OASIS"

Livraison prévue le 1er semestre 2020

Les travaux de modernisation de l'hôtel "Oasis" de Touggourt (160 km Nord d'Ouargla), ont atteint un taux d'avancement de 80 % et devront être livrés dans le courant de ce semestre, a annoncé, lundi 10 février, la Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya d'Ouargla.

Lancés en février de l'année dernière dans le cadre de la modernisation et de la réhabilitation des structures hôtelières de la région, les travaux ont porté sur la rénovation de 34 chambres, la salle de réception, la salle des conférences et le restaurant, ainsi que les façades, le colmatage des fissures et la correction des effritements partiels engendrés par le phénomène de la remontée des eaux, a précisé le DTA, Abdallah Belaid.

Le "*ravalement des façades, l'étanchéité des toits, la pose du carrelage, le tout dans le respect du cachet architectural local, font partie des travaux de modernisation et de réhabilitation de cette structure*", a fait savoir M. Belaid. Un financement de 220 millions DA été consacré à cette opération, dont les travaux ont été confiés à la société de construction de bâtiment de l'Est (Construb-Est), en coordination avec l'organisme national de contrôle technique de la construction hydraulique (CTH) et l'Office national d'assainissement (ONA).

L'opération, qui vise la réhabilitation de cette structure relevant de la chaîne hôtelière "El-Aurassi", s'insère dans le cadre du programme du ministère de tutelle portant réhabilitation des structures hôtelières publiques implantées dans le Sud du pays, en vue de relancer le tourisme saharien. Cette structure devra servir également de cadre aux activités de promotion des activités touristiques à travers des expositions, des manifestations culturelles et des ateliers d'artisanat, en vue de relancer la dynamique touristique et économique de la région.

Occupant une surface de 17.992 m², cette structure hôtelière, classée trois étoiles et entrée en exploitation en 1972, dispose de 80 chambres d'une capacité de 138 lits.

Les structures d'accueil touristiques de la wilaya seront consolidées par la réception prochaine de quatre nouveaux hôtels privés, en sus du lancement au début du mois de mars prochain d'un projet similaire dans la ville de Hassi-Messaoud.

La wilaya d'Ouargla dispose de 34 structures hôtelières, classées d'une à trois étoiles, implantées au niveau des daïras de Ouargla, Hassi-Messaoud et de Touggourt, et totalisant une capacité de plus de 1.700 lits.

APS

TAMANRASSET

Vers une meilleure exploitation de la filière des viandes rouges

Le président du Conseil régional interprofessionnel de la filière des viandes rouges (CRIVR) a appelé, dimanche 16 février à Tamanrasset, à la valorisation de la richesse animale en régions frontalières au Sud pour assurer une meilleure exploitation de la filière des viandes rouges. M'hamed Bouhedjar a affirmé, à l'*APS*, qu'il est "*nécessaire de revoir les conditions d'exploitation de la richesse animale dans les régions frontalières de l'extrême sud du pays, à travers l'adoption de nouveaux mécanismes visant à développer le cheptel pour améliorer l'exploitation des viandes rouges*".

Ces régions frontalières comptent un important cheptel, dont il appartient de revoir et de faciliter les modes de déplacement, notamment en termes de commercialisation et de recherche de nouvelles zones pastorales. Les éleveurs de différentes espèces de cheptel (ovin, camelin et bovin saharien), se sont vus interdire la commercialisation de leurs produits hors wilaya, appelant à "*trouver des mécanismes pour lever ces contraintes et ouvrir des marchés pour leur commercialisation dans d'autres régions du pays*".

Ceci permettra de soutenir le développement de la richesse animale dans ces régions et de créer des opportunités d'investissement dans les wilayas du Sud, avant de saluer la mesure liée à la réalisation d'abattoirs industriels dans le Sud du pays.

Créé en mars 2018, le Conseil régional interprofessionnel de la filière des viandes rouges, dont le siège est à Tamanrasset, coiffe 9 wilayas du Sud, à savoir Tamanrasset, Adrar, Illizi, Ouargla, Tindouf, Béchar, Ghardaïa, Biskra et El-Oued.

DJANET

Plantation de 11 arbustes de cyprès du Tassili

L'ambassadrice de la République tchèque en Algérie, Lenka Pokorna, a présidé, samedi 8 février, à une opération de reboisement de 11 arbustes de cyprès du Tassili, au niveau de la circonscription administrative de Djanet.

L'action a été effectuée en marge d'une visite de terrain qui s'inscrit dans le cadre d'une série d'études menées sous la supervision de la conservation des forêts de la wilaya d'Illizi et l'Office du parc national de Tassili dans le but de préserver cette espèce menacée, et en voie de disparition.

Dans ce cadre, Mme Pokorna a procédé, en compagnie des autorités de la wilaya et un groupe d'enseignants en biologie de l'université des sciences et de la technologie Houari-Boumédiène à la mise en terre de 11 arbustes de Cyprès du Tassili acheminées de la République tchèque, au titre des efforts consentis pour étendre les surfaces de cette plante dans son milieu natal.

Originaire du Sahara de Tassili n'Ajjer à l'est de Djanet, le Cyprès du Tassili est considéré comme une espèce végétale sérieusement menacée de disparition, selon l'Union internationale pour conservation de la nature.

APS

CONSTANTINE, TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

A T dispose de 2.607,92 kilomètres de fibre optique pour la wilaya

La direction opérationnelle d'Algérie Télécom de Constantine a, durant l'exercice 2019, réussi beaucoup de réalisations portant sur toutes les couches et segments des réseaux de télécommunications dont la pose de fibre optique.

PAR BOUZIANE MEHDI

La direction opérationnelle d'Algérie Télécom a annoncé, mercredi 19 février, que le maillage de l'infrastructure technologique relevant du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) de Constantine dispose d'une boucle de 2.607,92 km de fibre optique répartis à travers tout le territoire de la wilaya.

Le responsable de la communication de la direction opérationnelle, Rachid Boudraâ, a indiqué à l'APS que "*le domaine de transport de support de fibre optique qui figure parmi les principales missions menées par Algérie Télécom en vue de permettre au maximum de la population de bénéficier des offres ultramodernes Idoom ADSL et Idoom fibres, a été marqué en 2019 à Constantine par la pose de plus de 255,75 kilomètres de fibre optique portant la boucle locale à 2 607,92 kilomètres*".

La direction opérationnelle d'Algérie Télécom de Constantine a, durant l'exercice 2019, réussi beaucoup de réalisations portant sur toutes les couches et segments des réseaux de télécommunications dont la pose de fibre optique (plus de 255km) à travers tout le territoire local et notamment dans les zones d'extensions et les nouvelles agglomérations, a fait savoir le même responsable, soulignant que dans les zones d'ombre où l'option 4G LTE a été retenue comme une solution appropriée, il a été procédé à l'installation et la mise en production de 4 équipements de type ENOD B, permettant à un nombre importants d'habitats de ces régions de bénéficier des offres et services technologiques de l'information et de la télécommunication et affirmant qu'Algérie Télécom « se déploie de plus en plus dans les régions éloignées à travers plusieurs opérations de modernisation ».

Dans les zones enclavées, l'installation des 4 équipements de type ENOD B a porté à 51 le nombre d'équipements du genre à Constantine, assurant "*une capacité globale de 38.250 accès pour une couverture optimale atteignant les 94 %*", a expliqué le responsable de la cellule de communication de la direction opérationnelle locale d'Algérie Télécom.

S'agissant du programme "*ambitieux*" arrêté au profit de la direction opérationnelle de Constantine pour améliorer davantage les prestations fournies aux clients, le même responsable a indiqué que cette administration œuvre également à adapter les conditions de travail des employés et d'accueil des clients à travers un vaste programme d'aménagement des structures commerciales et techniques d'Algérie Télécom, et à ce titre, il a fait part de l'aménagement, en 2019, de 4 agences commerciales et du lancement de travaux de mise à niveau du siège de la direction opérationnelle de Constantine pour "*un meilleur rendement professionnel et une meilleure prise en charge des abonnés*".

BISKRA, COLLOQUE INTERNATIONAL À L'UNIVERSITÉ MOHAMED-KHIDER

Valorisation des écosystèmes oasiens pour un développement durable

Les participants au colloque international sur "Le cadre bâti dans les milieux oasiens, défis et perspectives de développement durable", ouvert lundi 3 février à l'université Mohamed-Khider de Biskra, ont affirmé "*la nécessité de valoriser les éléments des écosystèmes oasiens pour un développement durable*".

Dans sa communication sur les espaces oasiens dans les régions du Sud-Est algérien, Abdallah Farhi de l'université de Biskra a estimé que "*tout projet à caractère socio-économique en milieu oasien doit prendre en compte l'écosystème de ces espaces pour parvenir à un développement durable qui préserve l'énergie et l'environnement*".

Il a également estimé que "*l'écosystème oasien peut être compatible avec un système à la fois écologique et urbain qui ressuscite l'ancien système architectural et engage des projets touristiques qui contribuent au développement économique local*". De son côté, Camélia Kessara de l'institut supérieur des métiers et des arts de Sfax (Tunisie) a considéré que "*la valorisation des oasis passent par la mise en valeur des facteurs de leur pérennité au travers des recherches et l'exploitation des ressources locales dont l'artisanat*". Ce colloque organisé par le département d'architecture de la faculté des sciences et technologie de l'université de Biskra a regroupé des universitaires nationaux ainsi que de Libye, Maroc et Tunisie.

La rencontre de trois jours a vu la présentation de communications sur l'environnement oasien, l'évaluation du cadre bâti en territoire fragile et des modèles de l'architecture oasienne.

APS

ORAN

Hausse de 7 % du trafic de transport de voyageurs en 2019

Le transport de voyageurs au niveau de la gare maritime du port d'Oran a enregistré en 2019 une hausse de 7 %, soit 15.116 passagers par rapport à 2018, selon le Président-directeur général de l'entreprise portuaire d'Oran (EPO).

Une hausse du nombre de passagers en partance et en arrivée a été relevée en 2019 avec 234.955 voyageurs (aller et retour) contre 219.839 en 2018.

En outre, la même période a enregistré un mouvement de 82.975 véhicules (aller-retour) à la gare maritime du port d'Oran, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année dernière.

Le P.-dg de l'EPO a souligné que ce nombre de voyageurs a "*été enregistré sur quatre lignes maritimes desservant Oran-Alicante, Oran-Almeria, Oran-Barcelone et Oran-Marseille, par l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) et l'agence maritime Bentras*".

La gare maritime du port d'Oran a accueilli, durant la saison estivale écoulée, quatre dessertes de transport de voyageurs via la ligne Mostaganem-Valence. Les navires assurant ces dessertes n'ont pas pu accoster au port de Mostaganem en raison des mauvaises conditions météorologiques. Le responsable a indiqué également que "*l'Entreprise portuaire d'Oran a mobilisé pour la saison estivale tous les moyens humains et matériels pour faciliter le traitement des voyageurs, en réservant deux quais pour le contrôle des navires de transport de voyageurs et un autre pour l'attente, en plus de la réalisation d'une passerelle semi automatique pour les passagers*".

SOUK-AHRAS

Installation de 2 caméras thermiques aux postes frontaliers

Deux caméras thermiques ont été installées aux postes frontaliers de Lahdada et de Lefouid dans la commune d'Ouled-Moumen et ce, dans le cadre des mesures de prévention contre le Coronavirus, a indiqué le directeur local de la Santé et de la population, Abdelghani Feriha.

Ce responsable a affirmé que "*cette mesure préventive vient en application des directives émises par le ministère de tutelle en ce sens*", soulignant qu'un "*planning de garde médicale impliquant un staff de dix médecins, a été établi dans ces deux postes frontaliers pour assurer une veille sanitaire continue et prendre en charge les cas suspects parmi les voyageurs*".

Parallèlement à cela, la direction de la santé et de la population vient de lancer plusieurs campagnes radios, pour informer la population du Coronavirus et de ses symptômes et des précautions à prendre pour éviter d'être contaminé.

La même source a par ailleurs appelé les citoyens à "*faire preuve de vigilance contre toute infection des voies respiratoires en respectant les mesures d'hygiène les plus élémentaires comme se laver les mains fréquemment et mettre son bras devant sa bouche plutôt que ses mains quand on éternue*".

APS

NIGER

120 terroristes neutralisés dans la région de Tillabéri

En plus de l'état d'urgence en vigueur dans la région depuis deux ans, les autorités nigériennes ont pris début janvier de nouvelles mesures sécuritaires, comme l'interdiction de circulation pour les motos ou la fermeture de marchés, pour tenter d'enrayer les attaques jihadistes dans le Tillabéri.

Cent vingt terroristes ont été "*neutralisés*" au cours d'une opération militaire conjointe lancée le 1er février par des éléments des forces armées nigériennes et de la force française Barkhane dans le sud-ouest du Niger, a annoncé le ministère nigérien de la Défense.
L'opération a "*eu lieu dans le nord de la région de Tillabéri, située dans le sud-ouest du Niger et frontalière du Mali*", a indiqué le ministère dans un communiqué. "*Le bilan à la date du 20 février 2020 s'établit comme suit : côté amis, aucune perte n'est à déplorer, côté ennemis, 120 terroristes neutralisés dont 23 dans le triangle Inatès, Tongo Tongo, Tilowa. Dix motos et divers équipements servant à la réalisation d'engins explosifs improvisés et à l'observation saisis et détruits*", indique le texte, lu à la radio publique.
Le ministre nigérien de la Défense, Issoufou Katambé, a salué "*la coopération avec le partenaire stratégique dans la lutte contre le terrorisme aux côtés des forces armées nigériennes. Cette opération conjointe cadre avec les recommandations issues du sommet de Pau du 13 janvier 2020*".
La région de Tillabéri est une vaste zone instable de près de 100 000 km², riveraine de la zone des trois frontières (Niger, Burkina Faso et Mali). C'est dans cet espace que le président français Emmanuel Macron et ses homologues du G5 Sahel - Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad - ont décidé le 13 janvier 2020 à Pau, de se coordonner davantage et concentrer leur action militaire en visant en priorité l'État islamique au Grand Sahara.
En plus de l'état d'urgence en vigueur dans la région depuis deux ans, les autorités nigériennes ont pris début janvier de nouvelles mesures sécuritaires, comme l'interdiction de circulation pour les motos ou la fermeture de marchés, pour tenter d'enrayer les attaques jihadistes dans le Tillabéri. Quelque 174 soldats y ont été tués en décembre et janvier dans trois attaques dont celle de Chinégodar (89 morts le 8 janvier), Inates (71 morts, 10 décembre 2019). C'est dans ce même secteur que des soldats américains avaient été tués dans une embuscade en 2017.

AFGHANISTAN

Les États-Unis et les talibans entament une trêve

Le processus vers un accord de paix historique entre les États-Unis et les talibans en Afghanistan a débuté. Une trêve graduelle est en effet censée s'appliquer depuis samedi minuit. L'accord devrait lui être paraphé le 29 février, à la condition qu'une baisse des attaques soit constatée sur tout le territoire afghan, un préalable exigé par Washington.
"*Une fois la baisse des violences mise en œuvre avec succès, la signature de l'accord entre les États-Unis et les talibans devrait aller de l'avant*", a déclaré le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, à propos de cette promesse de Donald Trump, qui s'était engagé dès sa campagne présidentielle de 2016 à retirer l'armée américaine de ce théâtre d'opérations meurtrier et devenu très impopulaire. L'accord conditionnera ce retrait partiel des troupes américaines à des garanties sécuritaires des talibans. L'objectif américain est notamment d'éviter que l'Afghanistan redevienne un repaire de djihadistes.
Le chef du Pentagone, Mark Esper, a toutefois prévenu que si les talibans ne démontrent pas "*leur engagement envers une réduction réelle de la violence*", les États-Unis "*restent prêts à se défendre et à défendre leurs partenaires afghans*". Les deux parties se sont cependant préparées pour aller dans le bon sens. "*Nous avons reçu des ordres de nos dirigeants, nous demandant d'être prêts pour la réduction des violences qui démarrera samedi*", a déclaré un taliban du district de Maiwand, dans la province de Kandahar. Un autre commandant taliban basé à Kandahar, Hafiz Saeed Hedayat, a en revanche affirmé que la diminution des combats ne s'appliquerait qu'"*aux villes et aux principales routes*". Cela signifie que peut-être la violence se poursuivra dans les districts ruraux.
La confiance n'est donc pas encore totale. Les prochaines étapes du processus de paix dépendront de l'évaluation de la réduction de la violence cette semaine.
Quelque 12 à 13.000 soldats américains sont basés en Afghanistan, pays où les États-Unis mènent la plus longue guerre de leur histoire. D'autres pays, notamment européens, sont également engagés sur le terrain. Les talibans ont été chassés du pouvoir en Afghanistan par une coalition internationale menée par les Etats-Unis après les attentats du 11 septembre 2001.

THAÏLANDE

La justice dissout l'un des principaux partis d'opposition

La décision prise, vendredi 21 février, par la Cour constitutionnelle de Thaïlande, démontre qu'en dépit de la formation d'un gouvernement civil à la suite des élections de mars 2019, le royaume reste contrôlé par les tenants d'une oligarchie militaro-conservatrice. Et que celle-ci est bien décidée à museler les partisans d'un réel retour à la démocratie : la Cour a dissous le Parti du nouvel avenir l'une des plus importantes voix de l'opposition, sous le prétexte que son fondateur et président avait accordé à son parti un prêt de l'ordre de 6 millions d'euros avant le dernier scrutin.
Cette décision s'appuyant sur le texte d'une loi sujette à interprétations est assimilée par nombre d'analystes à un geste surtout politique. Elle s'inscrit dans le contexte plus large de la tension entre forces prodémocratiques et conservateurs prosystème. Le juriste Somchai Preechasinlapakun remarquait récemment que "*les décisions de la Cour constitutionnelle montrent que [depuis une quinzaine d'années] cette dernière a une tendance à rendre des verdicts hostiles à des partis démocratiquement élus*".
Pour le député Rangsiman Rome, ancien étudiant militant très populaire chez les jeunes, l'affaire est entendue : "*Il est clair que l'intention de la Cour est d'éliminer notre parti de la scène politique thaïlandaise.*" L'Anakot Maï incarnait tout ce que les militaires, restés en embuscade après un scrutin qui a vu l'auteur du coup d'Etat de 2014, l'ancien général Prayuth Chan-o-cha, se succéder à lui-même au poste de premier ministre, abhorrent : la volonté de faire de la Thaïlande une démocratie à l'occidentale. Ce qui suppose, entre autres, de baisser les crédits de l'armée et de réduire le fossé entre les nantis et les plus défavorisés dans un pays devenu l'un des plus inégalitaires au monde.
Durant la campagne électorale, le chef du parti, l'industriel Thanathorn Juangroongruangkit, 41 ans, avait sans ambages annoncé sa couleur : "*J'appartiens au 1 % [les plus riches], mais je me bats pour les 99 %.*" Devenu député après le scrutin – avant d'être radié du Parlement pour avoir critiqué l'ancienne junte militaire sur Facebook –, il fut brièvement le parlementaire le plus riche, avec une fortune estimée à 170 millions d'euros.

Agences

MONTÉNÉGRO

Une loi sur les religions ravive les tensions du passé

Le Monténégro, petit pays des Balkans, connaît de nouveau des tensions inter-religieuses. Dans le nord du pays, deux fois par semaine depuis décembre, de nombreux habitants manifestent à l'appel de l'Église orthodoxe serbe. Ils descendent des montagnes pour se réunir à Bijelo Polje afin de dénoncer un article d'une loi sur les communautés religieuses. "*Nous n'abandonnerons pas nos lieux saints*," crie la foule.
L'article contesté prévoit que les édifices religieux construits avant 1918 dont ceux très nombreux de l'Église orthodoxe serbe passent sous le contrôle de l'État sauf si les communautés fournissent des titres de propriété valides antérieurs à cette date.
Ces orthodoxes serbes s'estiment attaqués dans leur identité, permettant à des éléments radicaux d'intégrer les cortèges. Parmi eux, le jeune Radovan Rakocevic, supporter d'un club de foot serbe, les Reds Stars de Belgrade.
À quelques mois des législatives au Monténégro, ce mouvement de protestation lui donne l'occasion de défendre la cause du parti dans lequel il milite : le rattachement du Monténégro à la Serbie, une question conflictuelle dans l'histoire de cette région. "*Je suis actif sur les réseaux sociaux, j'échange avec mes amis et les gens que je connais et je les appelle pour qu'ils viennent participer à nos marches de protestation,*" explique le jeune militant. La police garde un œil sur Radovan Rakocevic et ses acolytes radicalisés. En marge de la manifestation à Bijelo Polje, leurs slogans appelant à l'instauration d'une "*Grande Serbie*" intégrant le Kosovo sont repris par les manifestants.
Radovan Rakocevic a fondé une branche locale de la société de Saint Sava qui depuis la fin du XIXe siècle, s'efforce de propager la culture serbe dans les Balkans. En cristallisant les antagonismes du passé, la contestation rappelle le climat conflictuel des années 90 quand le Monténégro menaçait de basculer dans la guerre civile.

Agences

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 12-13 et 14

Révision prochaine de la Constitution algérienne : Recommandations au niveau politique et économique

Impact du coronavirus en Chine sur le cours du pétrole, la croissance de l'économie mondiale

LES DÉFIS DU PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE

Lutte contre la corruption, revalorisation du savoir et moralisation de la société

La réunion Gouvernement-walis a tourné autour d'une nouvelle gouvernance centrale et locale, une réelle décentralisation afin de réaliser la symbiose État-citoyens, la lutte contre la corruption, la mauvaise gestion, une profonde moralité de la société et la valorisation du savoir, loin des relations de clientèles qui reposent sur la règle de Piter : l'ascension dans la hiérarchie est en fonction du degré d'obéissance et de l'incompétence.

PAR Dr *ABDERRAHMANE MEBTOUL

L'immoralité renvoie aux enrichissements sans efforts de certaines personnes tant au niveau national qu'à l'étranger n'ayant pas investi mais propriétaires d'immenses fortunes, et l'immoralité pouvant concerner le simple citoyen, celui qui devrait travailler 8 heures par jour et ne travaillant que 3 heures. Les économistes et les politiques, durant cette transition inévitable de la société algérienne, doivent repenser les liens entre l'éthique et le développement. Pour éviter tout malentendu, devant éviter tout règlement de comptes qui provoquerait une psychose généralisée, tout citoyen est présumé honnête jusqu'à preuve du contraire par la justice. Mais reconnaissons que l'Algérie a souvent les meilleures lois du monde rarement appliquées, renvoyant à des institutions crédibles et un véritable Etat de droit afin de lutter contre les pratiques de corruption qui, selon le président de la République lors de son discours devant les walis, menacent la sécurité nationale.

1.-Lors d'une rencontre internationale qui s'est tenue à Malte du 24 au 26 décembre 2011, animée par d'importantes personnalités internationales, et dont j'ai été l'un des participants, sur le thème de ce que l'on appelle *« le Printemps arabe »*, j'ai pu constater que la majorité des participants des deux rives de la Méditerranée ont mis en relief le fait que la mise en place de nouvelles institutions démocratiques occasionnent, à court terme, un ralentissement économique. Cela donne l'impression d'une anarchie, selon la propagande des tenants des acteurs de l'ancien système, oubliant que l'impasse systémique de leur politique a favorisé l'anémie de la société. En revanche, à moyen et à long termes, les nouvelles institutions réaliseront la symbiose citoyens/État dans le cadre d'une société plus participative et plus humanisée. Il existe un lien dialectique entre les dictatures et le terrorisme, menace planétaire qui se nourrit de la misère et du manque de morale des dirigeants. Les discours chauvinistes, soi-disant nationalistes de certains dirigeants ne portent plus au sein d'une population à majorité jeune, parabolée et ouverte sur le monde. Et il semble bien que les bouleversements actuels dans le monde sont la conséquence du fait que les dictatures et les autoritarismes sont devenus, dans un monde complexe, de très graves menaces à la souveraineté et à l'indépendance de ces pays et, d'une manière générale, à la sécurité mondiale. C'est dans ce contexte qu'il y a lieu de repenser impérativement le fonctionnement du système économique et politique international, et notamment les politiques de complaisance de l'Occident vis-à-vis de ces dictatures qui menacent la sécurité mondiale. Cela implique plus de moralité de la part des dirigeants de l'Occident, car s'il y a des corrompus, il y a des corrupteurs. Mais, il ne faut pas être utopique : la démocratisation ne se faisant pas par un coup de baguette magique, cela demandera du temps, comme cela a été le cas en Occident et en certains pays d'Asie et d'Amérique latine. La démocratisation avancera en fonction des rapports de force tant aux niveaux interne (conservateurs/réformateurs) qu'international, en tenant compte des anthropologies socioculturelles. La crise morale pose la problématique de la corruption socialisée étant en plein syndrome hollandais, où le président de la république lors de la réunion gouvernement Walis a attiré l'attention sur le danger pour la sécurité nationale. Comment ne pas rappeler, pour l'Algérie, les impacts négatifs d'une gouvernance mitigée et l'extension de la sphère informelle, produit de la bureaucratie où tout se réalise en cash, favorisant la fraude fiscale et la corruption qui freinent le développement de l'Algérie.

2.-L'ONG de lutte contre la corruption Transparency International (TI) a rendu public le 29 janvier 2019, son Indice de perception de la corruption dans le secteur public (IPC) pour l'année 2019, où l'Algérie connait un niveau de corruption élevé de 2003 à 2018. Or, ce cancer social menace la sécurité nationale et par là contribue, en dehors du préjudicie moral, au blocage de l'investissement utile. Car avec la corruption combinée à la détérioration du climat des affaires, selon la majorité des rapports internationaux, il est utopique de parler d'une véritable relance économique. Selon cette institution, internationale, pour l'Algérie, la majorité des institutions administratives et économiques sont concernés par ce cancer de la corruption. L'on sait que les auteurs de l'IPC considèrent qu'une note inférieure à 3 signifie l'existence d'un haut niveau de corruption, entre 3 et 4 un niveau de corruption élevé. Quel est le classement sur la corruption de l'Algérie de 2003 à 2019 ?

- 2003 : 2,6 sur 10 et 88e place sur 133 pays
- 2004 : 2,7 sur 10 et 97e place sur 146 pays
- 2005 : 2,8 sur 10 et 97e place sur 159 pays
- 2006 : 3,1 sur 10 et 84e place sur 163 pays
- 2007 : 3 sur 10 et la 99e place sur 179 pays
- 2008 : 3,2 sur 10 et 92e place sur 180 pays
- 2009 :2,8 sur 10 - 111e place sur 180 pays
- 2010 : 2,9 sur 10 et 105ème place sur 178 pays
- 2011 : 2,9 sur 10 et 112ème place 183 pays
- 2012 : 3,4 sur 10 et 105e place sur 176 pays
- 2013 : 3,6 sur 10 et 105 rangs sur 107 pays
- 2014 : note 3,6 et 100e sur 115 pays
- 2015 : note, 3,6 et 88e sur 168 pays
- 2016 : note 3,4 et 108e sur 168 pays
- 2017 : note 3,3 et 112e place sur 168 pays
- 2018 : note 3,5 et 105e place sur 168 pays
- 2019 : 106e place, sur 180 pays avec un score de 35 points sur 100, dans l'Indice de perception de la corruption (IPC) dans le monde publié le 23 janvier 2020.

3 - Méditons ces propos plein de sagesse de deux importantes personnalités que j'ai rencontrées au cours de deux conférences internationales. Le premier cas d'un grand pays développé, où lors d'une conférence internationale en 2014, qui a été ministre de la Santé et des affaires étrangères, actuellement vice-président à l'Onu, je lui ai serré la main en lui disant : Monsieur le Professeur. Sa réponse a été toute simple. Monsieur Mebtoul, c'est une grande considération que vous me portez car malgré toutes les importantes fonctions que j'ai eues à occuper, je reste avant tout professeur de médecine et personne ne peut m'enlever ce titre. Dans une autre rencontre internationale à l'Unesco, en 1994, un grand professeur d'économie en Afrique, membre de plusieurs organisations internationales et d'une famille aisée, m'avait confié qu'il a été puni pour avoir été nommé ministre des finances. Il serait utile de faire une enquête par sondage en posant la question suivante au 13 millions de la population active algérienne : avez-vous la capacité pour devenir ministre, étant fort probable qu'une grande majorité dirait : pourquoi pas et même président de la république : inconscience du fait de l'atmosphère générale où règne l'immoralité ou le but étant l'enrichissement sans efforts. Il est, donc, temps que les comportements anciens, où avec des nominations de ministres, de P.-dg ou comme cela a été constaté les achats à coup de milliards de centimes pour accéder au poste de député ou sénateur, sans parfois savoir étudier une loi, on assiste à des fêtes familiales avec des méchouis. Il est, donc, souhaitable dans la future reconfiguration politique que cessent ces pratiques, la fonction de quelle nature qu'elle soit, est d'être au service du citoyen. C'est que la société algérienne traverse une très grave crise morale pouvant avoir des répercussions négatives sur le développement futur du pays, nécessitant une rupture culturelle tant des dirigeants que des citoyens la majorité veut sa part de rente quitte à conduire le pays au suicide collectif, oubliant que toute richesse d'une Nation repose sur le travail et l'intelligence et que l'on ne peut distribuer plus que ce que l'on a préalablement produit.

4.-La corruption ne peut être éradiquée si l'on ne met pas en place de nouveaux mécanismes de régulation afin de réhabiliter la sphère réelle, la monnaie étant au service de l'économie et non un instrument pour la dominer. Il faut être réaliste et pragmatique, toute action devra s'insérer dans le cadre d'une économie concurrentielle tenant compte des avantages comparatifs mondiaux, conciliant l'efficacité économique avec une profonde justice sociale – les économistes parleront d'équité. Aujourd'hui, nous sommes à l'aube d'une nouvelle transition de la société mondiale, avec de profonds bouleversements géostratégiques, ce qui supposera des ajustements sociaux douloureux et donc une nouvelle régulation sociale afin d'éviter les exclusions. Le chacun pour soi serait suicidaire et nous ramènerait à des conséquences néfastes des effets avec des conflits désastreux. Il existe des liens inextricables entre un développement durable et la morale – en fait la récompense de l'effort. Selon plusieurs rapports tant des experts nationaux qu'internationaux, les résultats mitigés sont révélateurs de l'aggravation de la situation qui prévaut en Algérie en matière de gouvernance, où les différents pouvoirs algériens de l'indépendance à ce jour ont été mus par l'unique dépense monétaire grâce aux recettes élevées du pétrole et non pas du travail. Selon un rapport de l'OCDE l'Algérie aurait dépensé durant cette dernière décennie deux fois plus pour avoir deux fois moins de résultats en référence à des pays similaires. Pour le Forum euro-méditerranéen des instituts des sciences économiques (Femise) par exemple, dans plusieurs rapports considère que le gouvernement algérien a été incapable de trouver une stratégie à long terme pour l'emploi des jeunes et ce, malgré la création des dispositifs – Ansej, Angem et Anem –, les emplois créés étant éphémères et sous-payés, le chômage touchant particulièrement les jeunes et notant que si l'Algérie n'a pas été touchée par de violentes révoltes populaires, elle n'est pas pour autant immunisée contre un risque d'instabilité sociale persistant. Le rapport précise également que si la politique monétaire de l'Algérie est relativement prudente, des risques pèsent sur la stabilité du dinar, évoquant le risque inflationniste et l'instabilité sociale qui pourraient *« signifier aux détenteurs de devises de voir l'euro comme une valeur sûre, apparaissant préférable au dinar »*, ce qui amplifiera la dévaluation du dinar sur le marché parallèle. Dans ce cadre, je ne saurai trop insister que le contrôle efficace doit avant tout se fonder sur un Etat de droit, avec l'implication des citoyens à travers la société civile, une véritable opposition sur le plan politique, une véritable indépendance de la justice, tout cela accompagné par une cohérence et visibilité dans la démarche de la politique socio-économique, délimitant clairement les responsabilités et plus de moralité des dirigeants afin de faciliter la symbiose Etat/citoyens. Le contrôle doit être avant tout populaire, donc des mécanismes démocratiques, car pour les organismes techniques ou les services de sécurité, face aux nombreux dossiers, dont certains trainent dans les tiroirs depuis des années, il faudrait une armée de contrôleurs.

En résumé, lorsque le Premier ministre, ministre, wali ou tout autre haut responsable, dépliera le tapis rouge pour accueillir une sommité scientifique algérienne, qui souvent attend des rendez- vous pendant des mois ou de longues heures dans la salle d'attente si elle est reçue, l'on aura réalisé la révolution culturelle des dirigeants dont certains sont encore formatés à l'ancienne culture bureaucratique où c'est le citoyen qui est à son service alors qu'en démocratie c'est le contraire. La situation socio-économique étant d'une extrême gravité avec le risque d'un retour au FMI horizon 2022, implique une nouvelle gouvernance et des personnes morales, si l'on veut éviter la récession économique et sociale de l'Algérie dont les impacts négatifs toucheront en premier lieu les couches les plus vulnérables avec des répercussions géostratégiques au niveau de la région africaine et méditerranéenne (voir notre interview d'août 2018 dans -*American Herald Tribune USA*). Force est de reconnaître que l'Algérie n'a pas encore trouvé de modèle de croissance susceptible de réduire les inégalités, le chômage et la pauvreté, ayant deux choix : faire des efforts pour réformer ses institutions et l'économie vers plus de démocratie et de transparence, ou régresser vers une attitude protectionniste avec le statu quo politique. Et là, on en revient toujours à la morale, (la vertu du travail), intimement liée à l'Etat de droit et à la démocratisation de la société, surtout des responsables qui doivent donner l'exemple s'ils veulent mobiliser leur population et éviter l'anémie de la société, porteuse décadence, un phénomène déjà analysé avec minutie par le grand sociologue maghrébin Ibn Khaldoum au XIVe siècle.

***A. M., professeur des universités et expert international**

La chute de la production en Libye laisse de marbre le marché pétrolier

Le retrait du marché de la quasi-totalité du pétrole libyen, suite aux blocages de terminaux pétroliers, a laissé de marbre des cours du brut déprimés par le nouveau coronavirus (COVID-19), même s'il fait les affaires de l'Opep.

La Libye a vu sa production de pétrole chuter depuis le 18 janvier, lorsque les forces loyales au maréchal Khalifa Haftar, principal opposant au Gouvernement libyen d'union nationale (GNA), ont bloqué plusieurs infrastructures pétrolières à la veille d'un sommet international censé relancer le processus de paix dans ce pays déchiré par la guerre civile. L'arrêt des exportations d'or noir, qui représentent quasiment l'unique source de revenu pour les Libyens, est décrite par les pro-Haftar comme une mesure de protestation contre l'intervention turque en soutien au GNA, reconnu par les Nations unies.

Que pèse la Libye sur le marché pétrolier ?

La production de pétrole en Libye est aujourd'hui de l'ordre de 120.000 barils par jour, selon les derniers chiffres jeudi 20 février de la Compagnie nationale de pétrole (NOC). Cette dernière faisait état d'une production dix fois plus importante un peu plus d'un mois auparavant, de l'ordre de 1,2 million de barils par jour (mbj), qu'elle exportait "*principalement en Espagne, en Italie, en France et en Allemagne*", selon l'analyste de PVM Tamas Varga. Ce chiffre est corroboré par le dernier rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), dont la Libye fait partie, qui indiquait une moyenne annuelle de 1,097 mbj en 2019, et 1,140 mbj pour le mois de décembre.
Ce volume plaçait la Libye juste devant l'Algérie mais derrière la plupart des autres membres du cartel (Arabie saoudite, Irak, Émirats arabes unis, Koweït, Iran, Nigeria et Angola).
Le pétrole libyen, considéré comme de bonne qualité, représentait alors 4% du total de l'Organisation et à peine plus de 1% du total mondial, selon la même source. Ces chiffres sont donc à diviser par dix pour obtenir son poids actuel sur le marché.

Quel impact sur les cours ?

Si l'impact est considérable pour Tripoli, qui a chiffré jeudi 20 février le manque à gagner à plus de 1,8 milliard d'USD en un mois, il semble cependant marginal pour le marché mondial.
Le retrait d'une telle quantité d'or noir aurait pourtant pu faire bondir les prix. Or le lundi 20 janvier, premier jour d'échanges après les blocages le samedi précédent, les cours du pétrole n'ont que modérément progressé.
Pire, les deux indices de référence ont ensuite enchaîné quatre séances consécutives de baisse, le pétrole Brent, référence européenne, signant alors sa plus forte chute hebdomadaire depuis fin 2018 (-6,4%) et le WTI américain depuis la mi-2019 (-7,4%).
La crise libyenne n'a, en effet, pas réussi à effacer le surplus d'offre d'or noir, tirée entre autres par les États-Unis, face à une demande déjà en berne et plombée par l'épidémie de coronavirus. La situation "*ne cause pas de casse-tête majeur sur le marché du pétrole car il est préoccupé par la propagation de l'épidémie qui tire les indices vers le bas*", a confirmé M. Varga.

Quelles conséquences pour l'Opep ?

Le retrait du marché d'un volume de 1 million de barils par jour, même temporaire, est toujours bon à prendre pour les membres du cartel mais pourrait leur jouer des tours à moyen terme. "*La crise actuelle facilite la tâche du groupe pour limiter l'offre*", assure Jasper Lawler, analyste chez JBC. L'Opep et ses partenaires, dont la Russie, limitent actuellement la production d'or noir afin de soutenir les cours. Les coupes libyennes viennent s'ajouter à celles que s'imposent déjà les autres membres et leurs alliés puisque le pays, de même que le Venezuela et l'Iran, en est normalement exempté.
L'organisation basée à Vienne a déjà pris acte du recul de la production libyenne, qui représente à lui seul les trois quarts de la baisse totale de la production des pays membres le mois dernier.
En revanche, "*si les parties belligérantes parviennent à un accord et que la production reprend*", et sans réponse proportionnée et concertée du cartel, "*les prix du pétrole pourraient fortement chuter*", prévient M. Varga.

CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES DE L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS

Elle coûterait 0,1 point à la croissance mondiale, estime le FMI

Les effets de l'épidémie de coronavirus sur l'économie mondiale devraient amputer la croissance globale de 0,1 point de pourcentage cette année, a estimé la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI). Pour la Chine, d'où est partie l'épidémie, Kristalina Georgieva a précisé que dans le scénario de base actuellement privilégié par le FMI, l'activité économique devrait retourner à la normale dans le courant du deuxième trimestre. Résultat, la croissance de l'économie chinoise pour 2020 devrait ralentir à 5,6%, soit 0,4 point de moins que dans les perspectives du FMI publiées en début d'année. Mais le Fonds continue de travailler sur des scénarios plus noirs, avec une incidence prolongée et plus généralisée de l'épidémie.
La coopération globale est essentielle pour contenir la propagation du Covid-19, a souligné Kristalina Georgieva, qui s'exprimait devant les ministres des Finances et les banquiers centraux des pays du G20 réunis ce week-end à Ryad.
Ces derniers ont modifié leur projet de déclaration: l'épidémie n'est plus présentée comme un risque clair pesant sur la croissance, mais comme un élément qui doit être surveillé.

CONSTRUCTION AUTOMOBILE

Production retardée des constructeurs japonais en Chine

Les constructeurs automobiles japonais, dont Nissan , partenaire de Renault , ont repoussé le redémarrage de leurs usines en Chine situées près de l'épicentre de l'épidémie du coronavirus afin de se conformer aux mesures imposées par les autorités locales, ce qui pourrait affecter la production mondiale de véhicules.
Nissan a déclaré que ses usines à Xianyang et à Zhengzhou, dans le centre de la Chine, resteront fermées au-delà du 24 février, date à laquelle le constructeur devait reprendre sa production.
"Conformément à la nouvelle directive gouvernementale des autorités de la province du Hubei, nous réexaminerons le calendrier du redémarrage des usines au regard de la situation de nos fournisseurs", indique Nissan dans un courriel à Reuters, sans aucune précision sur la date de reprise. Honda a, pour sa part, déclaré que l'activité dans ses usines à Wuhan (centre), où est partie l'épidémie de coronavirus, resterait interrompue jusqu'au 11 mars.
De son côté, Toyota va relancer la production dans son usine de Chengdu (sud) lundi et sur trois autres sites en Chine la semaine prochaine, mais celle-ci restera limitée.
De nombreuses usines étant fermées en Chine par crainte de la propagation du virus qui a fait plus de 2.200 morts, Nissan a déjà été contraint de réduire la production dans ses usines au Japon qui font face à des problèmes d'approvisionnement en composants.
Pour fabriquer une voiture, quelque 30.000 pièces détachées sont nécessaires et les constructeurs automobiles peinent à les obtenir.
"C'est à Wuhan que sont produits pratiquement tous les types de composants utilisés dans les véhicules", souligne Takeshi Miyao, directeur général de la société de conseil Carnorama.
Pour lui, la crise sanitaire en cours a un impact non seulement sur les usines locales mais aussi sur les sites automobiles dans le monde qui s'approvisionnent en composants produits à Wuhan.
Nissan a toutefois indiqué que ses autres sites dans le monde, à l'exclusion de la Chine et du Japon, n'avaient subi aucun impact lié au coronavirus.

PATRIMOINE HISTORIQUE ALGÉRIEN

UNE EXPOSITION COLLECTIVE D'ARTS PLASTIQUES

Une exposition collective d'arts plastiques s'est ouverte, samedi à Alger, regroupant 13 artistes des quatre coins du pays qui ont présenté leurs œuvres ayant pour thème le patrimoine algérien.

Une trentaines de tableaux à l'huile représentant les différentes écoles d'art dont l'impressionnisme, l'expressionnisme et le réalisme en sus des fresques ont été présentés à la galerie "Taous" sous le thème "Lumière d'Algérie".

Venu de Aïn-Témouchent, l'artiste Talbi Abd Elhadi a exposé plusieurs de ses œuvres impressionnistes marquées par des couleurs vives et dégradées notamment en ce qui concerne les contrastes et les ombres.

Un autre exposant de Chlef, Ahmed Zerib a illustré certains paysages de sa région dans ses toiles réalistes reflétant la nature morte avec un usage "*astucieux*" de lumières. Du fin fond du Sahara, précisément de Tamanrasset, l'artiste-peintre Nouicer Nadjem a apporté sa contribution en exposant deux tableaux mettant en valeur la richesse et la diversité culturelle dans sa wilaya telle que les costumes et les bijoux des Touaregs. Ouverte jusqu'au 15 mars prochain, l'exposition compte également des œuvres de photographie faites par Amel Dekkar et en sculpture de Zoulikha Rediza. S'exprimant à cette occasion, la fondatrice de la galerie, Mihoub Amel qui a fait des études en histoire des arts à Paris a indiqué que "*cette exposition regroupe des artistes expérimentés et d'autres débutants venus des différentes wilayas du pays*". La galerie "Taous" est un espace dédié aux arts plastiques, fondé en 2018 qui a abrité plusieurs expositions collectives et ateliers d'apprentissage.

CAFÉ CULTUREL DE BATNA

Rencontre sur l'état des lieux du théâtre d'expression amazighe en Algérie

Le café culturel "thaziri" a consacré samedi sa deuxième rencontre à l'état des lieux du théâtre d'expression amazighe en Algérie dressé par plusieurs intellectuels et amateurs du père des arts.

Un des invités de la rencontre tenue au siège de l'office communal de la culture, du tourisme et du sport, le commissaire du festival national de théâtre amazigh, Salim Souhali a relevé que les onze édition du festival ont permis à ce théâtre de sortir de son "carcan patrimonial'" et s'ouvrir sur la pensée universelle et les diverses cultures du monde.

Pour l'écrivain et acteur de la scène culturelle, Brahim Tazagharet, le théâtre amazigh en Algérie a réussi à faire bond en avant reflété par la qualité des œuvres montées qui, a-t-il noté, sont passées à un stade coopération maghrébine comme en témoigne la pièce lauréate du prix du meilleur spectacle à la dernière édition du festival national du théâtre amazigh et intitulée "Yema n' dzaïr" qui a été montée par l'association Ithrène Tkerbousset de Bouira et mise en scène par une réalisatrice tunisienne.

Le même intervenant a fait état d'un projet pour la création d'une association des amis du festival culturel de théâtre amazigh qui œuvrera à promouvoir ce festival et rechercher d'éventuels sponsors pour réduire l'insuffisance du budget consacré à cette manifestation culturelle.

Dans son intervention, le docteur Rahma Benseghir a donné une lecture du spectacle traditionnel "*Chayeb Achourd*" présenté à ce jour dans la région de T'kout (Batna).

Les intervenants ont abordé les questions de promotion du théâtre notamment d'expression amazigh ainsi que du café culturel qui est une initiative de jeunes membres du bureau de wilaya de l'association nationale des jeunes bénévoles citoyens.

JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES DE KHENCHELA

Appel à la réouverture de la Cinémathèque

Les participants à la cérémonie de clôture des premières journées cinématographiques de Khenchela, organisée à la maison de la culture Ali- Souaihi, ont appelé à la réouverture de la Cinémathèque de la ville pour les férus du septième art.

La réouverture de la Cinémathèque, située au centre-ville de Khenchela et fermée depuis plus de 8 ans, figure parmi les recommandations émises au terme des premières Journées cinématographiques de Khenchela, dont les participants ont appelé à officialiser par le ministère de tutelle.

La création d'un club de cinéma à la maison de la culture Ali-Souaihi de Khenchela a été préconisée pour contenir, encadrer et mettre en valeur les talents en herbes découverts dans le cadre de la manifestation culturelle.

Le directeur de la maison de la culture, Noureddine Kouidri, a salué les efforts des artistes Djamel Dekkar, Hassan Allaoua, Feroudji Mabrouk et Céline Sahraoui, qui ont animés et encadrés les différents ateliers organisés au profit des jeunes dans le cadre de la 1ère édition des Journées cinématographiques de Khenchela.Un film-documentaire sur le parcours de l'artiste cinématographique établi à l'étranger, Omar Hakkar, issu du village Ferngal de Khenchela, a été diffusé lors de la clôture de la manifestation culturelle, qui a été mise à profit pour honorer l'artiste pour ses contributions durant plus d'une trentaine d'année au cinéma algérien.

La première édition des Journée cinématographiques de Khenchela, organisée du 18 au 22 février, sous le slogan "La Révolution libératrice, vue par le cinéma algérien", a été marquée par la projection de dix films sur la Révolution algérienne à la maison de la culture et, par le cinéma mobile, dans les communes de Tamaza, Kaïs et Chechar.

SALLE IBN-ZEYDOUN D'ALGER

Concert de Hasna El Becharia

Un concert de musique diwan revisité avec des influences rock et blues a été animé vendredi soir à Alger par la diva du diwan algérien Hasna El Becharia accompagnée de sa formation féminine et d'une section d'instruments modernes. Organisé à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Ryad El-Feth (Oref), ce concert qui s'est joué devant un public très nombreux était une occasion pour Hasna El Becharia de revisiter son répertoire dans une fusion harmonieuse et rythmée oscillant entre le diwan et les musiques traditionnelles de la Saoura et des influences de rock et de blues.

Pour cette nouvelle version la troupe féminine de Béchar, qui ne compte que des percussions, un goumbri et parfois une guitare, était accompagnée d'une bassiste, un batteur et des guitaristes donnant un rendu world music qui garde son âme authentique.

Avec sa voix digne d'une chanteuse de blues, Hasna passant avec fluidité du goumbri à la guitare a repris ces plus grands succès sur scène devant un public qui les connaissait déjà par cœur et attendait son concert avec impatience. Première femme à jouer du goumbri en Algérie, Hasna El Becharia avait sorti son premier album Jazair Djawhara en 2002 qui avait connu un très grand succès avant de participer à plusieurs projets comme Desert Blues et de créer sa première troupe.

Plus récemment elle a initié avec Souad Asla le projet Lemma Becharia visant à valoriser le patrimoine musical féminin de la région de la Saoura (sud ouest algérien). Une expérience qui s'est soldée par la formation d'une troupe féminine, l'enregistrement d'un album en 2018 et des tournées dans plusieurs pays d'Europe dont la France et la Belgique.

SERIA A

La Lazio poursuit sa série d'invincibilité

Les Romains se sont imposés dimanche face sur la pelouse du Genoa, lors de la 25e journée de Serie A (3-2). La Lazio reste à un point de la Juventus tandis que les Génois n'arrivent pas à sortir de la zone rouge.

Le match

Les Romains continuent leur série d'invincibilité cette saison (voir par ailleurs). Sur leur première occasion, les joueurs de Simone Inzaghi ont vite ouvert la marque, grâce à leur latéral droit, Marusic (2e). Très remuants en début de première période, ils auraient même pu ajouter un deuxième but rapidement, mais la main ferme de Perin les en a empêchés (14e). Les Génois ont alors repris confiance. Favilli a été proche d'égaliser, mais sa tête est venue s'écraser sur le poteau gauche de Strakosha (26e). Soumaoro et ses coéquipiers ont ensuite dominé les débats, les Romains préférant évoluer en contre-attaques. Juste avant la pause, Ankersen a eu la balle de l'égalisation au bout du pied, mais l'international danois était trop court pour couper un centre fuyant de Cassata (38e).

Le film du match

Des occasions que les Génois pourront regretter, car quand la Lazio accélère, le résultat se paye cash. Peu en vue en première période, Ciro Immobile s'est réveillé au retour des vestiaires. Le buteur italien a d'abord manqué le cadre sur une action de grande classe des Romains (49e), mais trois minutes plus tard, il a ajusté Perin (0-2, 51e).

Le Genoa, qui pouvait sortir de la zone rouge en cas de victoire, a réagi. Oublié aux seize mètres par Cataldi, Cassata a armé une superbe frappe en lucarne (1-2, 57e) et permis aux Génois d'y croire encore. Avec les entrées de Pandev et Falqué, Davide Nicola a alors décidé d'enflammer le match, mais Cataldi s'est racheté sur un coup franc tiré à merveille (1-3, 70e), et il a douché les espoirs du 18e de Serie A. Le Genoa a réduit l'écart sur penalty par Criscito (2-3, 90e) après l'utilisation du VAR pour une main dans la surface de Lazzari. Malgré les cinq minutes de temps additionnel, la Lazio a tenu bon et les hommes de Davide Nicola ont concédé leur première défaite depuis quatre matches.

Le joueur : Ciro immobile dans l'histoire

Peu en vue en première période, le meilleur buteur de Serie A a été beaucoup plus percutant au retour des vestiaires, et a permis à son équipe de breaker juste après la mi-temps. En inscrivant son 27e but en 25 matches, Ciro Immobile a égalé le record d'Antonio Angelillo (saison 1958-1959), sur le même nombre de rencontres disputées. Et avec une moyenne de 1,08 but par match, l'attaquant italien peut encore battre de nouveaux records d'ici à la fin de la saison.

Le Real Madrid perd la tête, Manchester City et la Juventus assurent, le Borussia Dortmund enchaîne

Retrouvez tout ce qu'il s'est passé ce samedi en Allemagne, en Angleterre, en Espagne et en Italie. Avec notamment la défaite du Real Madrid, qui laisse la première place au Barça à une semaine du Clasico, ou encore les succès minimalistes de Manchester City et de la Juventus.

Le miracle Jesus sauve City

Dans ce match de haute intensité qui opposait le troisième, Leicester, au deuxième, Manchester City, le héros se nomme Gabriel Jesus. Le Brésilien a offert une victoire (1-0) ô combien précieuse pour son équipe, dans sa quête de la deuxième place du Championnat, au King Power Stadium. Le dauphin de Liverpool compte à présent sept points d'avance sur son adversaire du jour. Un but libérateur qui est venu en fin de rencontre (80e), sur une superbe passe de l'ancien des Foxes, Riyad Mahrez. C'est le 10e but de Jesus cette saison en Premier League. Sans lui, le héros aurait été le portier de Leicester, Kasper Schmeichel, qui a réalisé 9 arrêts dont un penalty d'Aguero repoussé. Le quatrième coup de pied de réparation consécutif manqué par les Citizens ! Un succès difficilement acquis sur lequel City peut s'appuyer avant son huitième de finale aller, sur la pelouse du Real Madrid mercredi prochain.

Le Real perd la tête... et Hazard

Le Real Madrid de Zinédine Zidane s'est fait surprendre sur la pelouse de Levante (0-1), ce samedi. Résultat, le club merengue a perdu sa première place au profit de Barcelone. Contre toute attente, Levante s'est imposé grâce à un but splendide de Morales (79e), d'une reprise de volée dans un angle très fermé sous la barre de Courtois qui était mal placé. Le dernier but de Morales remontait à août 2019. Malgré leur domination accrue (63% de possession et 18 tirs à 8), les Madrilènes ne sont pas parvenus à trouver la faille avec de nombreux tirs au-dessus, notamment de Marcelo ou Modric. Ou encore des frappes arrêtées par le gardien sur Isco, Benzema et Hazard à plusieurs reprises. Le Belge qui avait fait son retour le week-end dernier est sorti en boitant, à nouveau touché à la cheville droite... De quoi douter avant de recevoir Manchester City mercredi prochain, à l'occasion des huitièmes de finale aller de la Ligue des champions, puis le Barça dimanche prochain en Liga.

Aymeric Laporte (Manchester City) devrait pouvoir jouer l'intégralité du match à Madrid

Le défenseur français, qui n'a pas encore disputé un match entier depuis son retour de blessure, devrait être parfaitement opérationnel pour les huitièmes de finale aller de Ligue des champions contre le Real Madrid, mercredi, selon son entraîneur, Pep Guardiola. Depuis son retour de blessure, Aymeric Laporte n'a toujours pas joué un match entier avec Manchester City. 78 minutes contre Sheffield United le 21 janvier, 65 minutes contre West Ham le 19 février et enfin 58 minutes lors de la victoire à Leicester (1-0), samedi. Le signe d'une fragilité physique persistante, à l'approche du huitième de finale aller de Ligue des champions face au Real ? *"Il m'a demandé à sortir, a expliqué son entraîneur, Pep Guardiola, après le match contre les Foxes. Il n'est pas blessé, mais on ne peut pas oublier qu'il a été absent quatre ou cinq mois".*

Selon Guardiola, Laporte devrait être en mesure de jouer 90 minutes, mercredi, à Madrid. Les Citizens n'ont pas concédé le moindre but avec le défenseur français sur la pelouse durant les trois matches mentionnés plus tôt

PSG : Leandro Paredes de retour dans le groupe après son absence à Dortmund

Non retenu pour le match de Ligue des champions face au Borussia, mardi (1-2), Leandro Paredes fait son retour pour affronter Bordeaux, ce dimanche (21h). Juan Bernat, trop juste contre Dortmund, est également présent.

Absent du déplacement à Dortmund (1-2, mardi) sur choix de son entraîneur Thomas Tuchel, le milieu de terrain Leandro Parades a été convoqué pour le match face à Bordeaux (21h), ce dimanche. De retour de blessure, le latéral Juan Bernat, qui avait joué à Amiens il y a huit jours (4-4), est lui aussi dans le groupe. Les défenseurs Abdou Diallo et Colin Dagba sont, eux, toujours blessés, à l'instar d'Ander Herrera. Thomas Meunier est malade.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 : USMA-MCA

Derby algérois à grands enjeux

La 19e journée du championnat de Ligue 1 se clôturera aujourd'hui avec le "big derby" de la capitale entre l'USM Alger et le MC Alger, prévu au stade du 5-Juillet à partir de 17h45.

PAR MOURAD SALHI

Programmé initialement pour samedi, le derby a été décalé pour des raisons sécuritaires, selon l'instance nationale de football (LFP). C'est l'unique derby de cette saison entre les deux formations, puisque celui de la phase aller a été boycotté par les Rouge et Noir, ce qui a permis au Doyen d'engranger les 3 points sur tapis vert, alors que l'USMA a été sanctionnée par une défalcation de 3 points.

Le rendez-vous d'aujourd'hui, prévu sur la nouvelle pelouse du 5-Juillet, s'annonce à grands enjeux. Si l'USM Alger va chercher à renouer avec la victoire après une mauvaise série de 4 matchs sans victoire, le MC Alger mise certainement sur un 3e succès de suite, toutes compétitions confondues. Ce 90e duel en championnat entre les deux formations s'annonce ainsi indécis et ouvert à tous les pronostics. Dans l'historique des confrontations, le Mouloudia a remporté 28 victoires contre 25 pour l'USMA, alors que 36 matchs se sont soldés sur un score de parité.

Le duel d'aujourd'hui intervient dans des conditions particulières pour les deux formations. L'USMA vit une saison particulièrement difficile, avec une crise financière sans précédent. Le club, qui occupe la 9e place avec 25 points, n'a d'autre alternative que de l'emporter pour espérer remonter la pente.

L'entraîneur Billal Dziri est appelé à composer son Onze entrant sans les services d'Abdelkrim Zouari, Tahar Benkhelifa et éventuellement le gardien de but, Mohamed-Lamine Zemmamouche. Des absences de taille pour une équipe qui doit impérativement gagner pour quitter la zone des turbulences.

En face, le Mouloudia, qui a été rejoint à la 3e place par l'ES Sétif et le CS Constantine, ne jure que par la totalité des points qui lui permettront de reprendre la 2e place, occupée par la JSK après sa victoire à domicile face à l'ASO Chlef.

Le Doyen, qui sera emmené pour la toute première fois par son nouvel entraîneur, Nabil Neghiz, ne compte pas se présenter sur la nouvelle pelouse du stade du 5-Juillet avec la fleur au fusil, mais est attendue à sortir le grand jeu pour empocher le gain du match et se replacer dans la course pour le titre.

"Tout le monde est concerné et surtout fin prêt pour ce rendez-vous. J'ai de la chance d'avoir entre mes mains 22 joueurs prêts pour ce derby. Pour ce qui est de l'adversaire, je dirai que je ne m'intéresse pas trop à la situation des autres. Tout ce qui m'intéresse c'est mon équipe", a-t-il indiqué.

Pour ce qui est de l'effectif, le rendez-vous d'aujourd'hui enregistrera le retour de Abdelmoumen Djabou. Ce dernier, qui soufrait d'une grippe, a repris les entraînements avec l'ensemble du groupe et sa participation au match d'aujourd'hui n'a aucun doute. Seulement, l'entraîneur Neghiz est attendu à le laisser comme joker de luxe, à incorporer si besoin est.

M. S.

PAYS-BAS

Darfalou donne la victoire face à Groningen

Oussama Darfalou est en train de trouver sa voie cette saison en donnant encore une fois la victoire à Venlo à l'extérieur en marquant dans les dernières minutes à Groninen.

En effet, alors que le score était de 0-0, sur un coup-franc contré, la balle revient dans l'axe dans les pieds de Pachonik qui envoie une balle en cloche, seul Darfalou réagit et s'élève pour tromper le gardien du bout du crâne (86e).

Avec cette nouvelle victoire, Venlo s'éloigne encore de la zone de relégation et l'attaquant algérien marque ainsi son 3e but en six matchs avec son nouveau club.

20E JOURNÉE

Regroupement en haut du tableau

La JSM Skikda est montée sur la troisième marche du podium à l'issue de la 20e journée du Championnat national de Ligue 2, jouée ce samedi. De leur côté, l'Olympique de Médéa et le WA Tlemcen, respectivement premier et deuxième au classement, ont raté leur sortie. La course à l'accession est complètement relancée. Les résultats enregistrés lors de cette 20e manche ont donné lieu à un véritable regroupement dans la première partie du classement, car ils sont, désormais, huit formations à se bagarrer pour les quatre sésames pour la Ligue 1.

Une semaine seulement après avoir été éjectés du podium, le V Noir est de retour. Les Skikdis ont récupéré leur 3e place (33 pts) grâce à leur succès enregistré à domicile face à la JSM Béjaïa (2-1). Dans ce match des extrêmes, la JSMS a pris l'avantage à la 23e minute par l'entremise de Zahzouh. Les visiteurs ont réussi à niveler la marque à la 53e minute, par Khellaf, avant de voir les locaux repasser devant à la 74e minute per l'intermédiaire de Merzougui.

Avec 33 unités, la JSMS occupe de nouveau la 3e position et recolle au duo OM-WAT. Ces derniers se sont inclinés à l'extérieur sur les terrains du DRB Tadjenanet (1-0) et de l'ASM Oran (3-2).

Pour sa part, le RC Relizane (5e – 30 pts) a raté le coche à Béjaïa face au MOB (2-2). Alors qu'il a mené par deux fois au score, le Rapid s'est fait rejoindre au tableau d'affichage et s'est contenté d'un seul point. A contrario du RCR, le MCE Eulma (6e – 30 pts) a fait une super bonne affaire en allant gagner à Annaba contre l'USMA (1-3). Dans les autres rencontres, l'AS Khroub a pris le meilleur sur le RC Arbaâ (1-0), alors que le MC Saïda a battu l'Amel Boussaâda (2-1). Concernant la course pour le maintien, l'USM El Harrach a réalisé la meilleure opération de cette manche en battant l'OM Arzew (2-0), autre mal classé. Ce succès, ô combien important permet aux banlieusards (16e – 19 pts) de revenir à deux longueurs des formations bougiotes et à trois points de son adversaire du jour.

ANGLETERRE

Mahrez étincelant et passeur face aux Foxes

Riyad Mahrez a marqué de son empreinte le match face à son ancienne équipe de Leicester.

Auteur d'un match plein où il a distribué plusieurs très bons ballons à Agüero, il a été décisif en tout fin de match après un énorme travail dans l'axe.

Mahrez effectue un "run" magistral de 70 mètres pour servir le nouvel entrant Gabriel Jesus qui, à la limite du hors-jeu, marque l'unique but de la partie à la 80e minute.

L'international a envoyé un signal fort à son coach à trois jours du choc face au Real Madrid en Ligue des champions en terminant comme l'un des hommes du match.

L'Algérien, qui a fêté avant-hier ses 29 ans, s'est offert une 8e passe décisive en Premier League (11e selon ceux qui comptent les penaltys provoqués).

ENTREPRISE NATIONALE DE PROMOTION IMMOBILIERE
E P E - SPA /ENPI
Capital : 1 000 000 000, 00 DA

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ENTREPRISE NATIONALE DE PROMOTION IMMOBILIERE
NIF : 000916098323607

L'entreprise nationale de promotion immobilière (DRCO) lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°04/DRCO/ENPI/2020

minimales, pour la réalisation du reste à réaliser TCE sans VRD des 32 (16+16) logements promotionnels publics semi collectif avec locaux à usage commercial à Hay El Bassatine commune de Djelfa wilaya de Djelfa.
Cet avis s'adresse aux entreprises nationales ou de droits algériens, publics ou privées, satisfaisant les conditions ci-dessous :
1-Disposant d'un certificat de qualification et de classification professionnelles à la catégorie quatre (04) ou plus dont l'activité principale ou secondaire batiment en cours de validité
2-Ayant réalisé un chiffre d'affaire moyen durant les trois dernières années (2016-2017-2018) supérieur ou égale à quarante million DA (40.000 000.00) DA justifié par des bilans des trois dernières années qui doivent être visés par les services des impôts ou C20
3-Avoir déjà réalisé un projet de construction justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par des maître d'ouvrage publics et accompagnée par un PV de réception provisoire de projet d'un montant supérieur ou égal à quatre vingt million DA (80 000 000.00) DA durant les années 2010 à ce jour

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la direction régionale centre ouest, contre paiement auprès du comptable de la direction d'une somme de 3.000,00 DA (contre un reçu de versement) représentant les frais de reproduction non remboursables.

Modalité de présentation de l'offre :
1/le dossier de candidature : Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe fermée portant la mention "dossier de candidature "contenant les documents préciser dans le cahier des charges.

2/L'offre technique : L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée portant la mention "offre technique" contenant les documents préciser dans le cahier des charges.
3/l'offre financière : l'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée portant la mention "offre financière" contenant les documents preciser dans le cahier des charges.
Présentation de l'offre : Le soumissionnaire doit présenter l'offre comme suit :

Les trois enveloppes (dossier de candidature, offre technique et offre financière) devront être insérées dans une seule enveloppe extérieure anonyme et fermée ne portant que la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR REGIONALE CENTRE OUEST
ENTREPRISE NATIONALE DE PROMOTION IMMOBILIERE E.N.P.I

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°04/DRCO/ENPI/2020

REALISATION DU RESTE A REALISER TCE SANS VRD DES 32 (16+16) LOGEMENTS PROMOTIONNELS PUBLICS SEMI COLLECTIF AVEC LOCAUX À USAGE COMMERCIAL À HAY EL BASSATINE COMMUNE DE DJELFA WILAYA DE DJELFA

"Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours jusqu'à 12.00 heures à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'offre devra être déposée auprès de la direction régionale centre ouest sis à cité 337 logts à Ain Naadja wilaya d'Alger.

Le dernier jour de la durée fixée pour la préparation des offres de 08.00 heures du matin et 12.00 heures.
L'ouverture des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13.00 heures en séance publique au siège de la direction régionale Centre Ouest;
Les soumissionaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentés de trois mois à partir de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3927 - Lundi 24 février 2020 - Anep 2016 100 512

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Feuilletés aux poivron tomate et oignon

Ingrédients
Pour la farce
3 oignons émincés en lamelles
2 tomates coupées en dés
2 poivrons grillés, pelés, épépineés et coupés en lamelles
Sel, poivre
Huile d'olive
1 c. à café de paprika
La pâte
500 g de farine
1 tasse d'huile d'olive
Sel
Préparation
Verser la farine dans un récipient avec l'huile et le sel, bien sabler entre les mains jusqu'à absorption complète du corps gras. Mouiller doucement en pétrissant jusqu'à ce que la pâte devienne lisse et assez molle. Former des petites boulettes, laisser reposer.
Faire revenir les oignons ajouter les tomate, assaisonner et laisser cuire doucement puis ajouter les poivrons, saupoudrer de paprika continuer la cuisson toujours à petit feu jusqu'à absorption de toute la sauce. Laisser refroidir
Reprendre la pâte faire des abaisses fines, couper des cercle à l'aide d'un bol mettre un peu de farce plier la pâte en deux de façon qu'elle forme une demi lune bien souder les morceau avec les doigts Former de beaux chaussons, badigeonner de jaune d'œuf. Cuire au four à feu moyen.

Sablés au chocolat

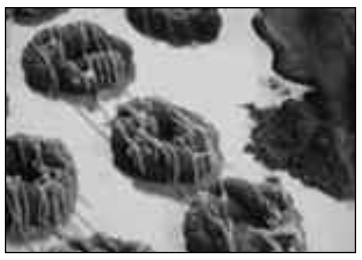

Ingrédients
100 g de beurre ramolli
100 g de sucre semoule
1œuf
225 g de farine
25 g de poudre de cacao.
Décoration
100g de chocolat blanc.
Préparation
Dans un récipient, fouetter au batteur le beurre, le sucre et l'œuf jusqu'à l'obtention d'une substance crémeuse. Ajouter progressivement la farine, le cacao et bien pétrir. Couvrir le récipient et mettre au réfrigérateur pendant 15mn.
Former des minces bâtonnets de pâte, tresser chaque bâtonnet puis souder ses deux extrémités pour former un anneau. Disposer les gâteaux dans une plaque huilée et farinée. Mettre dans un four préchauffé à (190°C) et faire cuir de 15 à 20mn environ. Sortir du four les gâteaux et laisser refroidir.
Faire fondre le chocolat blanc au bain-marie et le mettre dans un petit sac de congélation. Percer un angle et presser pour dessiner des fines lignes pour décorer les gâteaux.

NUTRITION ET BEN-ÊTRE

Les aliments bons pour le moral

Certains aliments peuvent avoir un bon effet sur notre santé et notre bien-être. Pour vous soigner avec le contenu de votre assiette, voici un petit résumé des aliments bons pour la santé et pour la bonne humeur.

Oméga 3 et poissons gras

Les poissons gras renferment des oméga 3. Ces graisses rentrent dans les membranes qui entourent nos cellules nerveuses. De récentes études montrent que le manque en oméga 3 contribue aux troubles de l'humeur et à la dépression.

Certes, on ne résout pas le problème de la dépression exclusivement avec des oméga 3 mais éviter les carences favorise l'équilibre nerveux. Manger deux fois par semaine des anchois, des sardines, ou du thon est suffisant.

Magnésium, fruits et légumes secs

Les fruits et légumes secs sont parmi les aliments les plus concentrés en magnésium, un sel minéral rarement présent dans notre alimentation.

Une carence en magnésium peut expliquer l'anxiété ou la nervosité de certaines personnes.

Le stress entraîne un déficit en magnésium qui, à son tour, aggrave les effets du stress : c'est un véritable cercle vicieux. Privilégier le plein de magnésium naturel. On le trouve notamment dans les légumes secs, les coquillages, les fruits secs du type noix de cajou et amandes, le chocolat noir, les aliments céréaliers complets. les aliments les plus riches en magnésium sont aussi riches en cuivre, un oligo-élément responsable de la libération de neuromédiateurs qui favorisent la bonne humeur.

Vitamine C, fruits et légumes frais

Les fruits et légumes sont nos garants exclusifs de vitamine C, la vitamine la plus connue qui renforce nos défenses immunitaires et participe à la production des hormones du moral, la noradrénaline et la dopamine.

Il est donc important de manger chaque jour un agrume, des fraises, du chou, des épinards, du fenouil ou du poivron. Et de parsemer les plats, d'herbes fraîches et de jus de citron.

Sucre et chocolat

Les glucides, plus connus sous le nom de sucres, sont le carburant essentiel de l'organisme, et le seul utilisable par notre cerveau. Un repas riche en glucides favorise une forte concentration cérébrale en sérotonine, substance du bien-être qui vient à manquer quand on est déprimé. Voilà pourquoi les aliments sucrés nous font craquer quand on est contrarié. Le chocolat renfloue le moral grâce à son magnésium.

RÉFRIGÉRATION DES ALIMENTS

Respecter la chaîne du froid...

Respecter la chaîne du froid de votre frigo, c'est préserver le goût, la fraîcheur et la saveur des aliments et de leurs qualités nutritionnelles. Mais c'est aussi le respect des règles d'hygiène élémentaires pour une meilleure conservation.

Durée de vie des aliments

Deux facteurs déterminent la durée de vie des aliments que vous achetez : leur états de fraîcheur avant l'achat et le respect de la chaîne du froid.

Si la chaîne du froid est rompue entre le lieu de production et le lieu de consommation, la température des produits alimentaires augmente.

L'une des conséquences est la dégradation du produit entraînant son vieillissement prématuré et la diminution de ses qualités nutritionnelles. Celui-ci peunt même devenir impropres à la consommation du lieu d'achat au lieu de consommation. Afin d'éviter de trop grandes variations de température, il est recommandé de réduire au maximum le temps de transport ou de stockage hors des appareils réfrigérés.

Les températures à respecter

Les produits réfrigérés ou surgelés sont plus ou moins fragiles et périssables suivant leur nature. Il convient donc de respecter pour chaque type d'aliment les limites de température préconisées pour une consommation optimale.

Les surgelés, fragiles à 18°C

Les surgelés sont très exposés à une rupture de la chaîne du froid. Il convient donc de les acheter à la fin de vos courses et de les transporter en sac isotherme. Il en est de même pour les denrées hautement périssables, dont la température doit demeurer inférieure à 40° C.

Ne pas tout mélanger

Pour accélérer le transfert de vos achats depuis les magasins réfrigérés des grandes surfaces jusqu'à votre maison, ordonner vos achats dans les sacs afin de les ranger plus rapidement chez vous.

Astuces

Pollinisation des arbres fruitiers

Les fleurs de beaucoup de cerisiers ne peuvent pas être fécondées par leur propre pollen. Plantez une variété pollinisatrice à proximité. Idem pour les pruniers et certains poiriers.

Contre la mouche de la carotte

En été, la larve de cette mouche creuse des galeries dans les racines et peut réduire à néant votre production. Il faut absolument traiter le sol sur le semis.

Cultiver des radis...

Vous pouvez les cultiver de mars à début septembre. Pour cela, faites des semis successifs. Les plantes ne doivent pas manquer d'eau si vous n'aimez pas les radis trop piquants

...de la laitue

Faites des semis successifs tous les 15 jours sur des lignes, espacées de 30 cm, en enfonçant les graines à 1 ou 2 cm de profondeur en les espaçant de 15 cm. Après la levée vous en supprimerez 1 sur 2 : c'est l'éclaircissage.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

Mots Fléchés N°3745

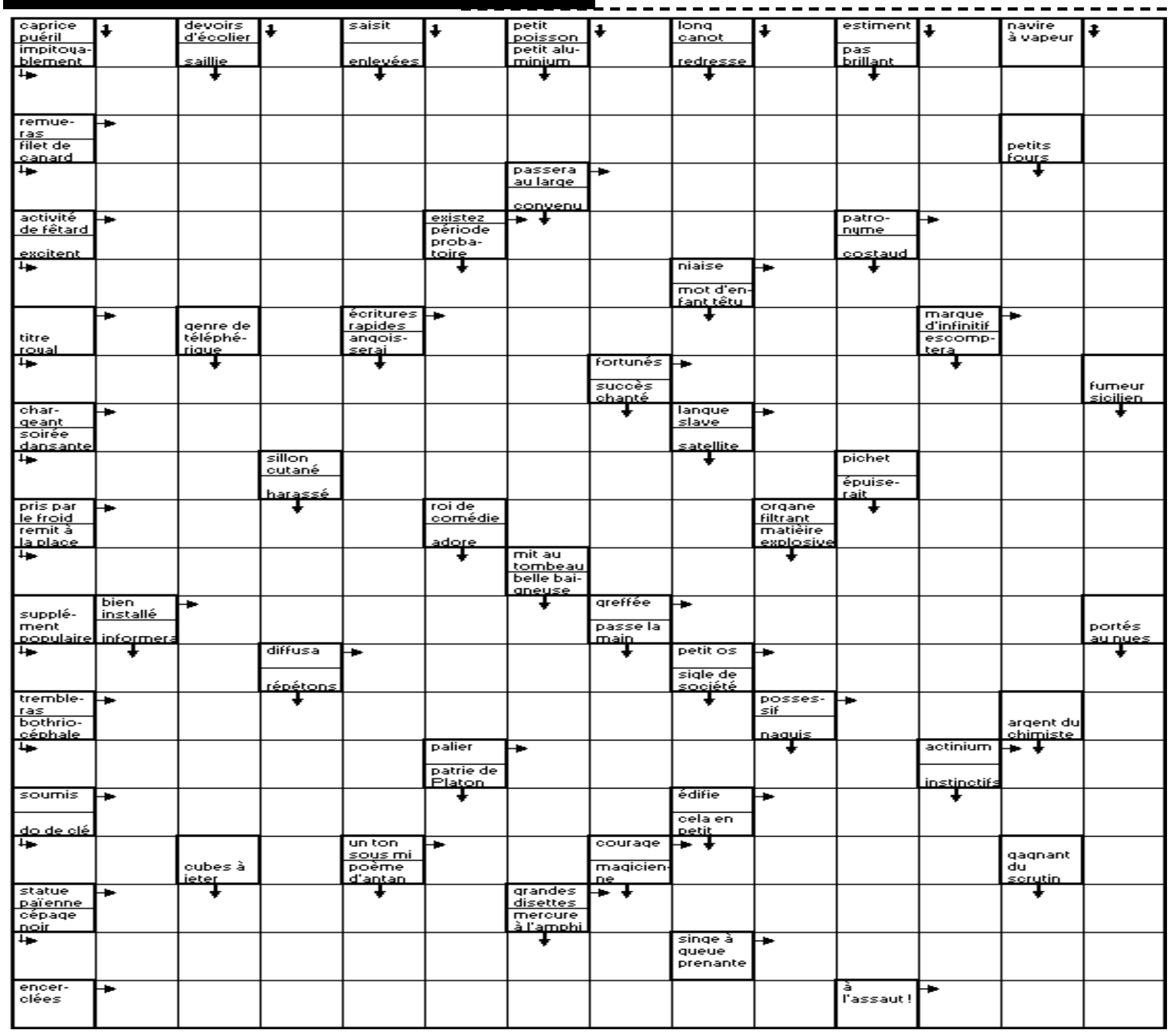

SUDOKU N°3745

				6				5
		1	3		2			
		9	1		5		2	8
1		4	6				3	
6	8			3			5	4
	5				8	7		6
7	1		8		3	4		
			7		1	5		
4				9				

SOLUTION SUDOKU N°3743

5	8	6	3	9	1	7	4	2
1	3	9	4	2	7	6	5	8
7	4	2	8	5	6	1	9	3
9	5	4	1	3	2	8	7	6
3	2	7	6	8	9	4	1	5
8	6	1	5	7	4	2	3	9
2	9	8	7	1	5	3	6	4
4	1	5	2	6	3	9	8	7
6	7	3	9	4	8	5	2	1

n° 116016 - sudoku facile

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3743

■ I ■ P ■ B ■ P ■ M ■ V ■ M
E M B R O U I L L A M I N I
■ P R E V E N A I T ■ S U S
M E U T E ■ N I E R A S ■ E
■ R Y E ■ P E N S A ■ A I R
R I A N T E ■ E S Q U I V E
■ E N D U R E ■ E U ■ S O U
M U T A T I O N ■ E N ■ I S
■ S ■ N U L L E S ■ A I R E
M E A T ■ L E T T R I N E ■
■ ■ J E T E ■ T E I N T ■ L
E G O ■ R U S E R A ■ I D E
■ R U G O S I T E ■ A M E S
V I T U P E R E ■ S M A R T
■ L E I ■ S E S S I O N ■ E
B L E D S ■ N ■ T E R T R E
■ E ■ A I D E R O N T ■ U S
D R O I T E ■ O U ■ I C I ■
■ A R E U ■ C I T E R O N T
S I G N E R A S ■ M A T A I
■ T E T R A S ■ F U S A I N

Une naine ultrafroide fait une éruption beaucoup plus puissante que le Soleil

Le 10 décembre 2019, l'ESA a fêté les 20 ans du lancement de XMM-Newton.

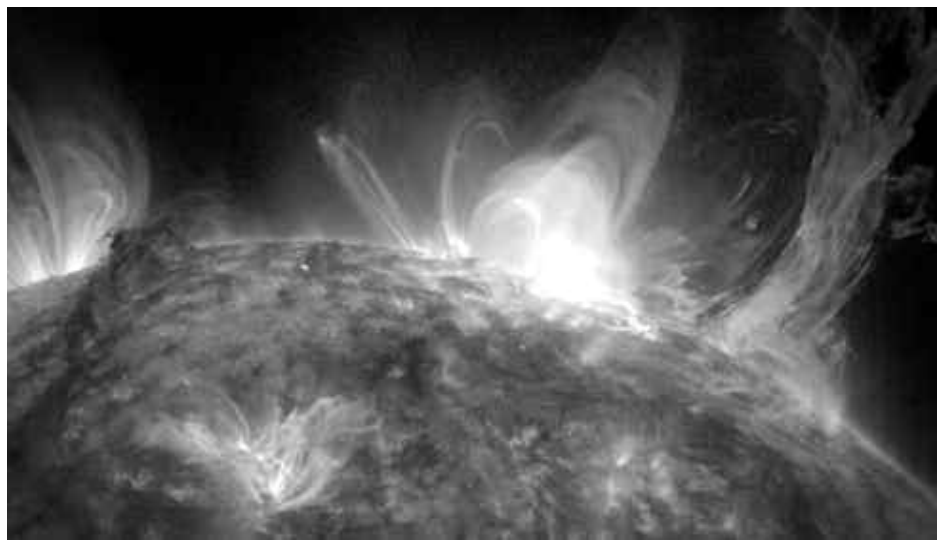

C'est un poids lourd des observations des rayons X dans l'espace. Les caméras du satellite sont parmi les plus sensibles et ses miroirs parmi les plus puissants jamais développés dans le monde. Il a été rejoint dans l'espace tout récemment par le Hubble russe des rayons X, à savoir Spektr-RG (SRG). D'ici les années 2030, c'est Athena qui sera le successeur de XMM-Newton prévu par l'ESA. On continue à faire des découvertes étonnantes et c'est précisément ce que nous explique une équipe d'astrophysiciens dans un article publié dans le journal *Astronomy & Astrophysics*. Les chercheurs y annoncent avoir découvert, à leur grande surprise, qu'une naine ultrafroide de type spectral L - donc un astre dont la limite entre le statut d'étoile naine rouge de type M et de naine brune n'est pas toujours très clair - est néanmoins capable de produire l'équivalent des super-éruptions solaires dans le domaine des rayons X.

Des éruptions magnétiques mal comprises ?

La naine L présente dans le catalogue des observations de XMM-Newton sous le numéro J0331-27, malgré une masse de seulement 8 % environ de celle du Soleil et une température de surface de 2.100 K par rapport à environ 6.000 K sur le Soleil, a tout de même tellement brillé en rayons X le 5 juillet 2008 qu'en quelques minutes elle a libéré plus de dix fois plus d'énergie que les éruptions similaires les plus intenses connues avec le Soleil. "*C'est la partie scientifique la plus intéressante de la découverte, car nous ne nous attendions pas à ce que les étoiles naines L stockent suffisamment d'énergie dans leurs champs magnétiques pour provoquer de telles explosions*", explique dans un communiqué de l'ESA l'astrophysicien Beate Stelzer, de l'Institut für Astronomie und Astrophysik Tübingen et de l'Inaf - Osservatorio Astronomico di Palermo, qui faisait partie de l'équipe derrière cette découverte.

Les astrophysiciens n'ont pas pour le moment d'explication à ce phénomène qui doit sans doute relever en partie de celle fournie pour les éruptions solaires avec la reconnexion des lignes de champs magnétiques (voir à ce sujet la vidéo ci-dessus). Mais il faut dire que l'on est ici dans le cas de ce qu'on appelle une naine ultrafroide, pas loin du seuil de masse où il n'est pas simple parfois de pouvoir dire si l'on est en présence d'une étoile sur la séquence principale, bien que de très faible masse, ou dans le cas d'une naine brune produisant très temporairement de l'énergie par des réactions de fusion thermonucléaire de son contenu en deutérium.

Une abeille de 100 millions d'années retrouvée piégée dans l'ambre

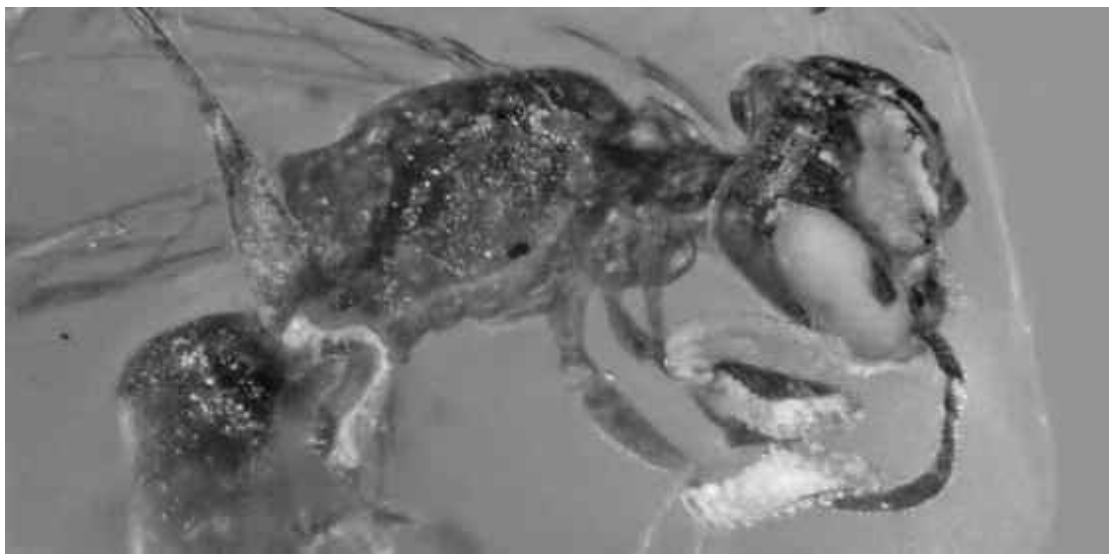

Une abeille piégée dans l'ambre a été retrouvée au Myanmar. Ce serait le plus vieux fossile d'abeille découvert à ce jour. Des fossiles d'abeilles, il en existe beaucoup à travers le monde. Mais bien souvent, ils datent de moins de 65 millions d'années. Les spécimens retrouvés sont donc plutôt "*récents*" et les différences avec nos abeilles actuelles sont peu prononcées. Parfaitement conservée, cette abeille aurait pourtant 100 millions d'années. On y distingue très clairement des traces de pollen mais également des triungulines, c'est-à-dire des larves de coléoptères. Les résultats, publiés dans la revue scientifique *BioOne Complete*, permettent d'ores et déjà de mieux comprendre l'évolution des abeilles mais aussi des plantes à fleurs.

Étonnamment, les abeilles ont évolué à partir de guêpes apoïdes, qui sont pourtant carnivores. Mais alors comment les abeilles sont-elles devenues le seul groupe de pollinisateurs à ne se nourrir que de nectar et de pollen ? Ce fossile pourrait aider à répondre à cette question.

Le chaînon manquant ?

Dans son étude, George Poinar Jr. explique que cette abeille piégée dans l'ambre a de nombreuses similitudes avec les abeilles modernes. Comme par exemple le lobe pronatal arrondi, les poils plumeux...

Mais il insiste également sur le fait qu'elle partage des traits communs avec les guêpes *apoïdes, c'est-à-dire les* "ancêtres" des abeilles, comme la position des antennes ou la présence de certaines veines bien précises. Ces différentes caractéristiques, à la fois modernes et primitives, rendent cette abeille unique et particulièrement intéressante. De nouvelles analyses vont être menées pour en savoir encore plus sur ce spécimen.

Autre fait intéressant, cette abeille était déjà palynivore, c'est-à-dire qu'elle se nourrissait de pollen. En effet, plusieurs grains de pollen ont été retrouvés sur son corps ainsi que dans le reste du fossile.

Les grains de pollen montrent que l'abeille avait récemment visité une ou plusieurs fleurs. Une autre preuve de cette action est la présence de 21 triungulines de coléoptères dans l'ambre, dont cinq sont en contact direct avec l'abeille.

Malheureusement, ce sont peut-être ces larves présentes sur son corps qui ont causé sa mort. C'est en tout cas ce que suppose l'auteur de l'étude.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Clé USB

Inventeur : Dov Moran Date : 1998 Lieu : états-Unis

L'inventeur de la Clé USB, Dov Moran fit part de son invention en 1998 et en 1999. Il déposa un brevet avec Oron Ogdan et Amir Ban qui l'ont aidé dans cette découverte. Il est à noter que cette première clé était reliée au port USB par un câble.

DIVERGENTE 3 : AU-DELÀ DU MUR

21h00 W9

Depuis la mort de Janine, la vindicte populaire s'abat sur ses anciens sbires, exécutés sans autre forme de procès. La société n'est plus répartie en factions et une nouvelle ère commence. Tris refuse de participer à cette mascarade de justice et ne pense qu'à une chose : quitter ce qu'il reste de Chicago et franchir le Mur. Elle parvient à convaincre Quatre de la suivre et embarque dans l'aventure son frère, Caleb, ainsi que Peter et Christina qu'ils ont croisés en chemin. Pour la première fois, Tris et Quatre franchissent le Mur. Ils découvrent un monde qui semble désertique. Mais ils font la connaissance de nouvelles personnes dont David, le responsable du Bureau

MARIAGE CHEZ LES BODIN'S

21h00 8

Nous sommes dans un coin de France reculé... très reculé même. Christian Bodin, 50 ans, va se marier avec Claudine, la cantinière de l'école du village. Il vit sous la coupe de sa mère Maria, 82 ans, vieille campagnarde intraitable et irascible. Une peau de vache au coeur tendre, à la dent dure et à la main leste. Une équipe de journalistes venue filmer les dix jours précédant le mariage se retrouve plongée dans les «entrailles» de la vie à la campagne. Une campagne profonde, très profonde, mais vivante, bien vivante... Christian et Maria Bodin en sont la preuve

MIRAGE

21h00 2

Claire réalise combien le monde dans lequel vit Gabriel est dangereux, mais elle continue de l'aider en étudiant les plans d'Al Razah. Elle découvre qu'un Nexus y a été implanté pour provoquer la destruction du site. Ils doivent trouver la taupe qui a installé le dispositif. Mais Claire ignore qu'elle a été placée sous surveillance par Asgard

LE MONDE DE JAMY NEIGE, VERGLAS, GRAND FROID

21h00 3

Chaque hiver, quand le thermomètre chute au-dessous de zéro, c'est la panique ! Pour quelques centimètres de neige, des kilomètres de bouchons, des trains à l'arrêt et des Français frigorifiés... Il y a pourtant des moyens efficaces de s'adapter au grand froid. Comment bien s'habiller, se nourrir, se déplacer quand l'hiver se déchaîne ? Pour nous aider à adapter nos organismes à la morsure du froid, Jamy nous convie à une fascinante expédition, une opération survie dans le Grand Nord québécois. Ce numéro fait revivre les grandes vagues de froid qui ont paralysé notre pays et offre également un voyage spectaculaire parmi les lieux les plus glaciaux de France et de la planète

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

ALMANYA, BIENVENUE EN ALLEMAGNE

21h00 arte

Fruit d'un mariage mixte, Cenk Yilmaz, 6 ans, ne comprend pas pourquoi ni ses camarades allemands ni ses copains turcs ne veulent de lui dans leur équipe de football. Pour le consoler, sa cousine Canan décide de lui raconter l'histoire de leur famille : comment, à la fin des années 1960, leur grand-père Hüseyin a quitté son Anatolie natale pour venir travailler en Allemagne, et comment il a gardé au fond de son coeur l'amour du pays où il est né. D'ailleurs, Hüseyin vient d'acheter en Turquie une petite maison, où il souhaiterait réunir les siens pendant les vacances

TITANIC, LA VÉRITABLE HISTOIRE

21h00 4

Lors du naufrage du «Titanic», en avril 1912, 1 517 personnes ont trouvé la mort... Basé sur des recherches qui permettent d'expliquer au mieux la catastrophe, le récit se construit à partir des témoignages que les survivants ont livrés devant la commission d'enquête. Le film révèle le courage des «gueules noires», les soutiers du «Titanic», ou encore l'abnégation d'Elizabeth Dowdel, une jeune nurse, mais surtout les hésitations du capitaine qui précipitèrent le drame. Du fond des salles des machines, aux cabines de première classe, l'eau est vite devenue impossible à combattre. En décrivant sa progression, ce film révèle avec minutie comment le célèbre navire a coulé

MARIÉS AU PREMIER REGARD

21h00 M6

Depuis trois ans, de nombreux couples ont tenté l'expérience dans le but de trouver l'amour. L'année dernière, la science avait réuni Charline et Vivien en estimant leur taux de compatibilité à 78%. Le procédé a fonctionné pleinement car aujourd'hui, un an après, Charline et Vivien sont plus amoureux que jamais. C'est pour vivre la même histoire d'amour que, cette année encore, des milliers de célibataires ont mis leur destin entre les mains de la science et vont peut-être, eux aussi, enfin connaître le bonheur... Pour la première fois, des parents célibataires vont participer à l'expérience et parmi tous ces célibataires, une personne va vivre une situation inédite !

LES PROFS

21h00 TF1

Alors que sur l'ensemble du territoire, le taux de réussite au bac vient d'atteindre des sommets historiques avec 86 % d'élèves reçus, le lycée Jules-Ferry accuse, lui, un taux flirtant avec ses plus bas niveaux : 12 %. La France se moque, le ministre en fait une affaire personnelle et le rectorat doit trouver une solution au plus vite pour éviter la fermeture. Il reste une chance de sauver l'établissement : si les meilleurs enseignants ont échoué, pourquoi ne pas essayer les pires profs ? L'expérience n'a jamais été tentée et risque de ne pas être triste

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

ANNABELLE BELMONDO

STYLÉE À LA FASHION WEEK DE MILAN

La maison Tod's a présenté sa collection prêt-à-porter automne-hiver 2020-2021 en tout début de journée. Les invités du défilé avaient rendez-vous à 9h30. La petite-fille de Jean-Paul Belmondo était assise au premier rang et a suivi avec attention les passages des mannequins, dont faisaient partie les omniprésentes Bella Hadid et Kaia Gerber.

Amanda Bynes

Sa famille s'oppose à son mariage

Après des années de descente aux enfers, l'ancienne comédienne américaine Amanda Bynes semblait avoir enfin remonté la pente. Alors qu'elle vient d'annoncer ses fiançailles, sa famille s'oppose à sa relation et son mariage semble compromis...

Michou

Ses dernières volontés non respectées...

Disparu le 26 janvier 2020, Michou a laissé derrière lui un cabaret devenu l'un des lieux incontournables du mythique quartier de Montmartre. À sa mort, il souhaitait que l'établissement ferme ses portes. Une volonté qui n'est pour l'heure toujours pas respectée.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 3927 | Lundi 24 février 2020

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h01
Dohr	13h01
Asr	16h09
Maghreb	18h39
Icha	19h57

CORONAVIRUS

L'AFRIQUE MAL PRÉPARÉE, SELON L'OMS

Alors quele coronavirus continue de se propager à travers le monde, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a averti que les systèmes de santé en Afrique étaient mal équipés pour affronter l'épidémie, rapporte l'agence AFP.

Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a appelé les pays de l'UA à *"faire front commun pour être plus agressifs"* dans la lutte contre la maladie à coronavirus Covid-19. Il s'exprimait au cours d'une réunion des ministres de la Santé des pays de l'Union africaine (UA) à Addis Abeba, selon la même source. "*Notre principale (source de) préoccupation continue d'être le potentiel de dissémination du Covid-19 dans les pays, dont les systèmes de santé sont plus précaires*", a déclaré M. Ghebreyesus, dans une liaison vidéo depuis Genève.

Depuis l'apparition du virus à Wuhan en Chine fin décembre, l'Égypte est le seul pays d'Afrique à avoir enregistré un cas confirmé de contamination. Selon l'OMS, le Continent a enregistré plus de 200 cas suspects, qui ont été recensés dans les pays de la région Afrique de l'OMS, mais presque tous se sont avérés négatifs, a déclaré samedi la directrice du bureau régional de l'Afrique, Matshidiso Rebecca Moeti.

Mais si le coronavirus commence à se répandre sur le Continent, les systèmes de santé devront prendre en charge des patients atteints de symptômes, comme des défaillances respiratoires, des chocs septiques ou la défaillance simultanée de plusieurs organes, a relevé M. Tedros.

"*Ces patients ont besoin de soins intensifs nécessitant des équipements, comme des*

appareils d'assistance respiratoire qui manquent dans de nombreux pays africains, et c'est une source de préoccupation", a-t-il dit.

52.000 personnes confinées en Italie, la France craint une épidémie-

En Europe, la propagation du coronavirus s'accélère! L'Italie a enregistré, avant-hier samedi, son deuxième décès lié à la maladie. Le pays compte désormais 79 cas confirmés. C'est le cinquième pays le plus touché par l'épidémie dans le monde.

Pour faire face à la maladie, les autorités italiennes ont décidé de mettre des villes en quarantaine dans le nord du pays. Environ 52.000 personnes se sont réveillées ce dimanche dans des zones où "*ni l'entrée ni la sortie ne sera autorisée, sauf dérogation particulière"*, comme l'a annoncé le Premier ministre Giuseppe Conte.

Les établissements scolaires et les entreprises sont fermés. Toutes les activités sportives et culturelles sont annulées ou reportées dans cette région. L'Italie est le premier pays européen à prendre une telle mesure. Mais chez les voisins français, l'inquiétude monte. La France se prépare à une épidémie de coronavirus, a affirmé le ministre de la Santé. Interrogé par Le Parisien sur la possibilité d'apparition de nouveaux cas sur le sol français, le ministre l'estime "très probable".

"Une épidémie ? Nous nous y préparons", indique-t-il au journal, évoquant notamment l'augmentation du "*nombre de laboratoires équipés en tests de diagnostic, pour atteindre une capacité de plusieurs milliers d'analyses par jour et sur tout le territoire, contre 400 aujourd'hui".*

Dans ce contexte, les regards sont également tournés vers l'Afrique, un Continent mal préparé en cas d'épidémie, selon l'OMS. Les systèmes de santé en Afrique sont mal équipés pour affronter l'épidémie, estime l'Organisation.

Le directeur général de l'OMS a appelé, samedi, les pays africains à *"faire front commun pour être plus agressifs*" dans la lutte contre la maladie à coronavirus Covid-19.

Depuis l'apparition du virus à Wuhan en Chine fin décembre, l'Égypte est le seul pays d'Afrique à avoir enregistré un cas confirmé de contamination.

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE DE PARIS

L'ALGÉRIE PARTICIPE AVEC 25 EXPOSANTS

L'Algérie participe à la 57e édition du Salon international de l'agriculture (SIA), qui se tient depuis le 22 février, et cela jusqu'au 1er mars à Paris (France). Le stand Algérie occupe, dans cet événement, une surface de 350 m², regroupant plus de 25 exposants issus du secteur public et privé. Ce Salon, qui se tient cette année sous le thème "*l'Agriculture vous tend les bras*", est une occasion pour les participants algériens, de présenter leurs divers produits agricoles aux visiteurs du SIA, et de nouer des contacts avec les participants étrangers, afin de placer leurs produits sur les marchés internationaux. Ainsi, plusieurs produits algériens de terroir ont été exposés à cette manifestation économique, dont, l'huile d'olive, les dates, les fruits et les légumes. Dans le cadre la participation de l'Algérie à ce rendez-vous international, l'Ambassadeur d' Algérie en France, Salah Lebdioui, a visité le stand algérien. M. Lebdioui s'est longuement entretenu avec les exposants algériens, tout en les assurant de *"l'accompagnement de l'Ambassade pour faciliter les opérations d'exportation de leurs produits*". Il les a également encouragé à poursuivre leurs efforts, pour l'amélioration des potentialités compétitives afin de conquérir les marchés internationaux. M. l'Ambassadeur a aussi saisi cette occasion pour rappeler aux exposants algériens, les grandes lignes du Plan d'action du gouvernement. Ce plan ambitionne un renouveau économique, dont le secteur de l'agriculture constitue un élément important, a rappelé M. Lebdioui. La 57e édition de ce Salon de l'a griculture, qui se tient au Parc des expos de Paris Porte de Versailles, a été inauguré samedi par le président de la République française, Emmanuel Macron. Regroupant près de 1.000 exposants venus de 23 pays, ce Salon international rassemble chaque année tous les acteurs du monde agricole, à savoir, les éleveurs, producteurs, organisations et syndicats professionnels, ministères et organismes publics ou instituts de recherche, pour présenter les différentes facettes du secteur agricole et agroalimentaire, de ses métiers, ses évolutions et ses perspectives. Il est considéré comme un événement agricole de référence, non seulement en France mais aussi à l'étranger, constituant ainsi une vitrine exceptionnelle pour les produits des terroirs, la gastronomie régionale et internationale, les grandes cultures et le tourisme vert. Cette manifestation est organisée autour de quatre univers: élevage et ses filières, les produits des régions de France, d'Outre-mer et du monde, les cultures et filières végétales, Jardin et potager et les services et métiers de l'agriculture. En 2018, ce Salon a drainé 672.568 visiteurs français et internationaux, professionnels et grand public, et plus de 3 millions de personnes touchées sur les réseaux sociaux du SIA de Paris, toutes intéressées par la découverte de la richesse du monde agricole.

TRAFIC DE DROGUE

Un réseau national démantelé à Mostaganem

La brigade de lutte contre la drogue de la sûreté de wilaya de Mostaganem a réussi à démanteler un réseau national, spécialisé dans le trafic de drogue, lors d'une opération qui a permis la saisie de près de 2 kg de kif traité, a-t-on appris hier de ce corps de sécurité.

Ce réseau criminel, activant au niveau des wilayas de l'ouest du pays, est composé de 8 personnes âgées de 22 à 44 ans et originaires des wilayas de Mostaganem et d'Oran, a indiqué le lieutenant Bachir Belkacem, chargé de l'information auprès de la sûreté de wilaya.

L'opération est intervenue, selon le même responsable, suites aux renseignements, faisant état d'un principal suspect résidant dans l'un des quartiers de la ville de Mostaganem, où il traite ses opérations de commercialisation de drogue avec ses partenaires de la ville d'Oran.

Après des opérations de surveillance et de suivi des suspects, la police a pu identifier le lieu et la date de la passation du marché et surprendre le réseau, ce qui a abouti à l'arrestation de deux personnes en flagrant délit et la saisie du véhicule, contenant 1 kg et 640 grammes de kif traité, des armes blanches, un télescope nocturne et une somme d'argent.

Le principal mis en cause et son acolyte ont également été arrêtés, avec la saisie d'un deuxième véhicule et un motocycle, utilisées pour livrer la drogue et transporter des membres de ce réseau criminel, a ajouté la même source.

Un dossier judiciaire a été élaboré contre les quatre prévenus, pour les présenter devant le procureur de la République prés le tribunal de Mostaganem, pour les chefs d'inculpation de possession et trafic de drogue, et association de malfaiteurs